

Conseil d'administration & Assemblée générale

Lundi 4 février 2013 – 14h30

Hôtel de Ville de Quimper

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES



Quimper Cornouaille Développement

INSTANCES DU 4 FEVRIER 2013

Réunions convoquées le 4 février 2013 à 14h30
à l'Hôtel de Ville et d'Agglomération de Quimper (salle du Conseil)

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

	<u>Pages</u>
1. Programme partenarial de travail 2013	-
2. Budget 2013	-
3. Cotisations annuelles 2013	-
4. Démarche prospective :	
- Note de présentation	1-2
- Scénarii détaillés	3-24
- Avis du conseil de développement	25-26
- Proposition de scénario de référence	27-53
5. Questions diverses	
- Participation SEM Quimper Communauté	54
- Point d'information engagement du projet mer	-

4. Démarche de réflexion prospective pour la Cornouaille

La démarche de réflexion prospective pour la Cornouaille, engagée en 2012 en vue de se doter d'une vision et d'une ambition d'avenir partagée pour la Cornouaille, à l'égard notamment des nouvelles générations de contractualisation, arrive maintenant à son terme.

Confiée dans sa conduite et son animation au cabinet Futur-ouest et à son consultant Loïc de Chateaubriant, elle s'est déroulée depuis juin sous le contrôle d'un comité de pilotage présidé par Michel Canevet, qui a régulièrement rendu compte à chaque séance du conseil d'administration.

Une première phase, de juin à l'été, a consisté pour le consultant à rencontrer et recueillir les points de vue de divers interlocuteurs et mener une étude documentaire sur les visions exprimées et les dynamiques cornouaillaises dans le concert régional.

Une seconde phase, en septembre et début octobre, a consisté à animer une série de 6 ateliers participatifs largement ouverts, organisés sur les thèmes de l'aménagement et du cadre de vie, de l'activité et l'emploi, enfin de l'identité et du patrimoine (3 ateliers x 2 séances).

Ces deux premières phases ont constitué l'approche de diagnostic initial de la démarche.

Une nouvelle phase a alors été menée de mi-octobre à début décembre, consistant en 6 réunions intenses d'un groupe exploratoire (GEX, constitué de personnes choisies au regard de la diversité de leurs approches thématiques et territoriales propres à représenter la Cornouaille).

Cette phase dite exploratoire, cœur même de la méthode prospective, a permis de formuler 3 scénarios différenciés représentant autant de futurs possibles dans une vision d'avenir à long terme de la Cornouaille, scénarios tous trois cohérents sans qu'aucun ne soit vraiment satisfaisant.

Enfin, à partir de ces scénarios prospectifs, une dernière phase engagée mi-décembre, alliant consultations (chambres consulaires, élus régionaux et départementaux, conseil de développement, groupe exploratoire) et travaux du comité de pilotage, élargi en sa dernière réunion à tous les présidents des EPCI cornouaillais, a consisté à produire une proposition de scénario de référence propre à fédérer autour d'une vision et d'une ambition partagée pour l'avenir de notre territoire.

A l'issue de tous ces travaux, il revient à présent au conseil d'administration, en considération des scénarios différenciés produits par la méthode prospective et de l'avis émis par le conseil de développement sur ces scénarios, de se prononcer sur le scénario de référence proposé à l'issue de la réunion du comité de pilotage élargi à l'ensemble des présidents des EPCI.

Cette validation permettra ensuite d'assurer la présentation et la promotion de ce scénario de référence voulu par les élus de Cornouaille auprès de leurs partenaires locaux (en premier lieu rendez-vous de Cornouaille le 11 avril) et dans les argumentaires d'enjeux du territoire notamment à l'occasion des contractualisations à venir (en premier lieu contrat région-pays).

Documents ci-joints :

- les 3 scénarios différenciés : « territoires de Cornouaille », scénario de développements autonomes peu soucieux de valorisation collective ou projet commun, « une organisation cornouaillaise », scénario fédérant le développement au risque de sacrifier les identités, enfin « prenons appui sur nos identités », scénario où la valorisation des identités prime sur la conduite d'ensemble.
 - l'avis du conseil de développement sur ces 3 scénarios ;
 - la proposition de scénario de référence résultant du comité de pilotage élargi.
-

Le conseil d'administration est invité à en délibérer.

Scénario A : Territoires de Cornouaille

Trame générale du scénario :

Les territoires de Cornouaille valorisent leurs atouts propres et leurs spécificités, mais de façon relativement indépendante les uns des autres, sans recherche de valorisation collective de cette diversité au compte d'un ensemble identitaire et d'un projet commun.

Le fonctionnement du territoire demeure relativement éclaté, avec, d'une part, un pôle quimpérois élargi assumant la capacité d'action de premier rang que lui confère son poids, et, d'autre part, des évolutions contrastées, voire divergentes, dans certains cas, au sein des autres parties de la Cornouaille, selon qu'elles ont pu, à des degrés divers, trouver les ressources et développer les atouts leur donnant les moyens de leur autonomie.

Urbanisation et développement résidentiel :

Les territoires bénéficiant plus naturellement de flux résidentiels conséquents et de qualité, soit du fait de leur bonne connexion au pôle quimpérois ou de sa proximité, soit du fait de leur positionnement littoral, ont toutefois tiré parti des process collectifs initiés dans le cadre ou dans le prolongement des Scot pour recourir à l'urbanisme comme un levier de développement et de différenciation.

L'évolution du territoire au plan résidentiel s'inscrit dans une logique générale de développement périphérique maîtrisé : les territoires naturellement irrigués par des flux ont su tirer parti de leurs facteurs d'attractivité intrinsèque pour conduire une vraie stratégie de rupture dans les modes d'urbanisation. Ceux-ci s'inscrivent dans un souci de maîtrise de la consommation d'espace avec le recours à des formes urbaines qui sont plus compactes que dans le passé, et dont la qualité met en valeur les atouts d'un cadre de vie de tonalité plus urbaine mais en contact immédiat avec les espaces ruraux.

Cette politique urbaine contribue à orienter les flux résidentiels, de manière préférentielle, vers les secteurs péri-urbains de première et deuxième couronne de Quimper ainsi que vers les bourgs bien connectés et les mieux dotés en services. Le secteur littoral, qui participe à cette dynamique, tout particulièrement en périphérie de Quimper, bénéficie d'une croissance modérée de sa population en même temps que du maintien d'un certain degré de mixités générationnelles, sociales et fonctionnelles, du fait des politiques du logement spécifiquement menées : développement du locatif en milieu urbain et littoral ; politique de logement social, avec rééquilibrage de la répartition territoriale, en ce qui concerne le littoral ; stratégies foncières communales menées dans le cadre de ZAC.

Cette politique urbaine présente toutefois des aspects qui peuvent être très contrastés selon les cas :

- sur le littoral, la population augmente, tout en renouvelant ses classes d'âge les plus jeunes (politiques urbaines de densification et stratégies foncières et de diversification de l'habitat) ;

- la politique urbaine menée requiert un volontarisme très marqué à l'échelle de l'agglomération quimpéroise élargie ou des territoires placés sous son influence immédiate, où, de même qu'en secteur littoral, l'effort de rénovation urbaine menée dans un tissu présentant initialement un caractère péri-urbain et faisant l'objet d'une pression foncière significative, mobilise des ressources importantes, en contrepartie du maintien de la vitalité et du renouvellement de ce tissu ;
- l'urbanisme réglementaire reste essentiellement déterminé par les PLU communaux, mais dans le cadre d'une élaboration qui peut être coordonnée et mise en cohérence par les intercommunalités, dans les secteurs du territoire où les politiques d'urbanisme sont les plus construites ;
- elle s'accompagne d'une tendance simultanée à certaines formes de développement par défaut dans les territoires moins naturellement irrigués par les flux, mais dont le développement demeure limité ;
- si elle stimule nombre de centralités périphériques ainsi que certains bourgs bien positionnés dont elle conforte le pouvoir polarisant, elle ne contribue pas à redynamiser les centres-villes de Cornouaille, y compris celui de Quimper, dont la taille n'évolue guère, permettant ainsi de préserver cette commune d'un étalement de son centre sur les espaces périphériques non bâtis dont elle dispose ;
- elle tend, de fait, à contraindre la capacité d'accueil des territoires de Cornouaille, en raison des contraintes créées par le coût de politiques de rénovation urbaine essentiellement menées en contexte péri-urbain sous pression foncière.

Les efforts de réorganisation du tissu péri-urbain s'accompagnent de politiques permettant de l'irriguer par des solutions de transports collectifs. Des coopérations sont mises en place entre les AOT urbaines du territoire, et l'utilisation des outils de covoiturage existants (département) est encouragée.

Activités agricoles et maritimes, environnement :

Au plan sectoriel, l'agriculture connaît une évolution tendancielle, avec poursuite du mouvement de concentration et d'agrandissement d'exploitations travaillant selon un mode plus extensif et retrait partiel de l'élevage bovin, notamment sur l'ensemble des secteurs côtiers, avec végétalisation associée. Les questions liées aux évolutions de l'agriculture ne sont pas placées au cœur des stratégies générales de développement territorial, mais des actions défensives sont menées sur les questions environnementales, notamment sur la qualité de l'eau (poursuite des actions d'abaissement progressif des pollutions d'origine agricole, actions collectives tendant à la protection renforcée des aires de captage d'eau potable).

Les activités littorales font l'objet d'une recherche de diversification : développement d'une filière de poissons d'élevage à terre, avec activités de culture du phytoplancton, recyclage de sous-produits issus de la pêche et méthanisation à partir des déchets ; culture des algues dans les secteurs s'y prêtant, notamment entre Penmarc'h et les Glénans, sans lien avec les activités de pêche ; ostréiculture dans les estuaires s'y prêtant (Odet, Pont-L'Abbé, Belon, Goyen, ...).

Cette diversification dans les activités littorales s'opère toutefois de manière éclatée et dans un contexte où la ressource humaine et les structures de distribution de produits de masse pour la pêche ne sont plus présentes, du fait des difficultés qui ont été rencontrées pour mener des stratégies collectives d'organisation de la filière, avec le maintien d'un ensemble divers de ports de pêche et d'infrastructures de vente, et une gestion éclatée de la logistique. La pêche côtière se maintient mais sur des volumes limités.

La gestion du nautisme dans les ports est conduite au cas par cas mais de manière rationnelle (gestion dynamique) sans politique de promotion à des clientèles extérieures, dans un contexte de maintien du nombre de places nécessaires (évolution démographique). Le nautisme génère peu de flux économiques supplémentaires, qu'ils soient directs ou présents. L'organisation du nautisme léger est limitée au contrôle de l'usage et du partage des sites.

Activités productives secondaires et tertiaires :

Pour sortir de l'impasse universitaire, le territoire a pris appui sur la fusion de l'UBS et de l'UBO. Elle lui a permis de développer la carte de ses formations, compte tenu de sa position devenue plus centrale dans le nouvel ensemble et de la mise en œuvre d'une organisation plus maillée, tenant compte, en partie, de l'acquis historique de l'UBS. Tirant notamment parti du programme de campus régional numérique, l'université de Quimper a pris position sur le créneau de l'université numérique et est parvenue, de la sorte, à élargir le spectre de ses enseignements.

Les intercommunalités ont mené des politiques d'urbanisme favorisant l'installation d'acteurs économiques dont l'activité fait appel au travail à distance, notamment au travers de l'équipement en infrastructures de communication numérique et en facilitant l'extension du domicile à des fins professionnelles.

Le pilotage des infrastructures économiques et l'accompagnement des entreprises demeurent gérés par les différentes intercommunalités du territoire, sans coordination particulière. L'emploi tend à se localiser sur l'agglomération de Quimper élargie, ainsi que sur les bourgs les plus polarisants, portés notamment par une économie présente qui y est dynamique.

De manière parallèle, les dynamiques propres au tissu des entreprises du territoire demeurent faiblement collectives :

- la logistique aval des entreprises industrielles du territoire ne fait l'objet d'aucune organisation collective ;
- la transmission des entreprises industrielles et artisanales du territoire s'inscrit dans le cadre de dispositifs gérés notamment par les organismes consulaires, et elle ne fait l'objet d'aucune autre politique territoriale spécifique à la Cornouaille ;
- la gestion des facteurs d'attractivité des entreprises industrielles est assurée par les unions patronales des différents secteurs d'activités, sans pratiques particulières d'action collective au sein du tissu des entreprises locales sur les questions de recrutement et de formation. Le bassin de main-d'œuvre productive du territoire demeure relativement sensible à des accidents économiques qui affecteraient le tissu industriel, en raison d'un développement limité de l'employabilité d'une entreprise et d'un secteur à l'autre.

Les liaisons, notamment d'affaires, avec Paris s'effectuent par voie ferrée (LGV) et les liaisons à l'international par voie internationale via Orly et Roissy, puis partiellement par Brest et Notre-Dame-des-Landes. La plate-forme aéroportuaire de Quimper-Cornouaille ne propose plus de liaisons régulières.

Tourisme et patrimoine :

Au plan touristique, l'offre du territoire est commercialisée comme l'un des éléments de la destination Finistère à la notoriété de laquelle elle est associée, et la destination « Cornouaille bretonne » n'a pas fait l'objet d'une promotion de la marque. La gestion de la compétence tourisme demeure répartie, selon les points du territoire, entre les échelons communaux et intercommunaux.

De leur côté, les acteurs professionnels du tourisme de Cornouaille assurent la promotion de leur offre en s'appuyant sur les outils globaux existant sur le marché des solutions numériques de promotion du tourisme, et ils souffrent d'une absence d'outils territoriaux de promotion mutualisés et qui leur soient accessibles.

Les atouts de la Cornouaille sont valorisés séparément, thématique par thématique et territoire par territoire :

- la Cornouaille est parvenue à se positionner sur le créneau du tourisme d'affaires, particulièrement sur le segment des grandes conventions d'affaires ou des petits congrès (100 à 150 personnes), en s'appuyant sur le Centre des congrès de Quimper, en lien avec les secteurs du territoire disposant d'une offre d'hôtellerie haut de gamme (Fouesnant, Concarneau, Douarnenez, ...) ;

- un grand équipement structurant, qui est situé à Quimper, est destiné à des événements sportifs et à des programmations culturelles de niveau national ;

- les territoires valorisent leurs richesses respectives : les baies, les caps, la peinture, le patrimoine architectural et religieux, les fêtes, l'artisanat d'art, ... Toutefois, l'absence de mise en réseau leur maintient le statut d'attractions ponctuelles dans le cadre de circuits plus larges, et les flux restent concentrés sur les attracteurs majeurs déjà connus (Quimper, Locronan, Pte du raz, Pont-Aven, Concarneau, ...) ;

- l'absence d'organisation collective de la destination n'a pas permis à la liaison LGV de produire d'effet déterminant sur la qualité ou l'intensité des flux touristiques.

Energie :

La Cornouaille s'est activement inscrite dans l'accompagnement des dynamiques générales se développant en France et en Bretagne autour des thématiques de la maîtrise de la consommation d'énergie (application des normes thermiques dans le bâtiment, modes de déplacements), et de la recherche de production d'énergies alternatives aux énergies fossiles (méthanisation, solaire photovoltaïque, ...). Les collectivités se sont organisées pour sensibiliser la population, et assurer la présence d'intervenants à même de conseiller et d'accompagner les porteurs de projets (particuliers, collectivités, entreprises, notamment agricoles).

En revanche, le territoire n'a pas conduit de politiques de rupture dans les domaines en lien avec l'énergie et n'a pas identifié des compétences multichamps sur ce sujet au sein de ses collectivités (énergie dans le BTP, l'assainissement, les mobilités, ...). Il a toutefois pu créer son propre pôle de compétences dans le domaine du BTP, du fait des politiques publiques méthodiquement conduites au sein des parcs immobiliers des collectivités, du parc HLM, des grands équipements pour le public, et qui comportent un lien avec la maîtrise de l'énergie (programmes de rénovation urbaine et politique du logement coordonnée par les opérateurs publics, au titre de la gestion du parc HLM). Le secteur du BTP a, du reste, dans ce cadre, connu un développement important.

Commerce :

Sous l'influence de l'évolution de l'urbanisme sur le territoire, le e-commerce se développe sur fond de localisation d'équipements logistiques en périphérie des agglomérations, avec forte prise de position dans ce domaine d'acteurs individuels, mais aussi des acteurs de la GMS, avec un développement des franchises dans les centre-villes.

Les segmentations territoriales à l'œuvre en Cornouaille tendent à un certain affaiblissement des marqueurs de cohésion sociale autour des thèmes de l'engagement et de la proximité : si les modes de consommation en environnement rural ont été marqués par une progression significative du non marchand, particulièrement en ce qui concerne les échanges de services et de produits de proximité, c'est davantage en réaction à un certain tassement de la vitalité de diverses centralités secondaires. On assiste à un basculement progressif en gestion publique d'une partie des missions antérieurement exercées par le tissu associatif bénévole.

Tissu social :

Un certain tassement des dynamiques de création s'est fait jour sur le territoire : il est attribué à l'affaiblissement des ambiances spécifiques autrefois spontanément issues du tissu local, qui est entré en mutation et dont les repères collectifs autrefois traditionnels s'effacent progressivement sans trouver de relais. Les richesses liées aux diversités du territoire tendent à devenir plus difficilement lisibles. La langue bretonne est encore enseignée, mais elle n'est plus guère utilisée comme instrument d'échanges dans la vie courante, même privée : elle reste considérée comme un élément d'intérêt patrimonial et objet porteur d'image pour la Cornouaille.

L'ensemble de la Cornouaille étant confrontée au phénomène du vieillissement, le territoire privilégie partout le vieillissement à domicile, en y adjoignant une politique d'offre de services spécialisés tournés vers la prévention de la dépendance. Le territoire a fortement investi sur la mise en place d'un réseau de santé, permettant le maintien d'un maillage réparti de professionnels accessibles à l'ensemble de la population.

Le traitement des questions relatives à la jeunesse demeure relativement partiel, à plusieurs titres : si le parti d'urbanisation choisi peut offrir des perspectives de logement aux plus jeunes, notamment dans certains secteurs littoraux, les politiques publiques et les comportements des acteurs économiques sont, en revanche, faiblement motrices en ce qui concerne l'accès des jeunes à l'emploi, et les dynamiques du territoire sont peu marquées en ce qui concerne les réponses à leurs besoins de proximité (tissu associatif, loisirs et sports, numérique, échanges non marchands, ...).

Positionnement général :

La prise en compte des évolutions induites par les décisions prises à l'extérieur de la Cornouaille, notamment en ce qui concerne la définition et les conditions d'application des normes intéressant les différents secteurs d'activités du territoire ou les décisions majeures affectant les infrastructures et services auxquels il a accès, continue à se faire de façon sectorielle, en fonction des champs de compétences respectifs des différents acteurs, sans mise en oeuvre concertée de démarches volontaristes et transverses au territoire ayant pour objet d'influencer les processus de décisions externes dans un sens conforme à ses stratégies. La Cornouaille s'est plutôt inscrite dans un ensemble sud-breton, avec Vannes-Auray-Lorient.

Au total, dans ce scénario, le caractère maîtrisé des flux résidentiels permet de préserver les caractères et la diversité des différents territoires, qui tentent de les valoriser chacun selon ses particularités.

Les territoires de Cornouaille travaillent sans ignorer leurs atouts respectifs qu'ils tentent d'exploiter chacun pour son compte, mais de manière tellement cloisonnée qu'il en résulte des limites très nettes :

- la difficulté pour certains territoires à mettre en oeuvre seuls leurs atouts propres, avec des évolutions divergents qui peuvent être très marquées, et la perspective possible, pour certains, de devoir se tourner vers d'autres espaces de coopération stratégique (Brest et/ou Lorient) ;

- l'affirmation sur l'agglomération quimpéroise des dynamiques qui s'y portent naturellement sans mise en commun permettant d'en tirer parti collectivement ;

- une certaine limitation de la capacité globale à se développer, et à conduire des projets à la fois répartis et de grande ampleur, qui trouve sa traduction dans un développement démographique relativement contraint.

Scénario B : Une organisation cornouaillaise

Trame générale du scénario :

Tout en continuant à assumer la diversité de ses composantes qui constituent un attribut essentiel de son identité et de son attractivité, la Cornouaille valorise collectivement ses atouts en fédérant ses territoires dans des dynamiques et des projets communs.

Cette organisation collective, fortement intégrée à l'échelle de la Cornouaille, privilégie la recherche des mutualisations et des coopérations de nature à produire les fonctionnements les plus rationnels. Le pôle quimpérois y tient une place reconnue de centre d'impulsion majeur, et il assume en retour son rôle de coordination d'un ensemble fédéré de territoires et de pôles urbains au sein duquel on s'efforce de répartir les flux et les dynamiques.

Cette approche, très volontariste, ne néglige aucun des leviers de développement offerts aux politiques publiques, mais elle est purement fonctionnelle.

Urbanisation et développement résidentiel :

L'évolution du territoire au plan résidentiel s'inscrit dans une logique d'urbanisation sur le modèle de la ville compacte : une vraie stratégie de rupture est conduite dans les modes d'urbanisation, dans le sens d'une maîtrise de la consommation d'espace avec le recours à des formes urbaines denses mettant en valeur les atouts d'un cadre de vie plus urbain, mais au sein d'un territoire où des ressources de grande qualité, notamment littorales, se trouvent à proximité immédiate. Au-delà des ressources offertes par la densification du tissu péri-urbain, une grande part de la croissance résidentielle se réalise dans les différents cœurs de villes du territoire, du fait d'opérations de rénovation urbaine à grande échelle, mais également du fait de l'utilisation des capacités d'extension dont dispose le centre de Quimper.

Cette politique s'accompagne d'une volonté de maîtriser les effets de la pression foncière et de préserver les mixités générationnelles et sociales sur le territoire, en s'appuyant sur les outils mutualisés permettant aux collectivités de s'assurer d'une maîtrise du foncier : les projets d'aménagement se réalisent majoritairement sous la forme d'opérations concertées, où les collectivités sont en mesure de faire valoir auprès des opérateurs des spécifications d'intérêt général relatives aux typologies de logement, à la part de locatif ou de logement aidé (en locatif et en accession à la propriété). A cet égard, la présence du logement social fait l'objet d'un rééquilibrage entre les différents secteurs du territoire par rapport à la situation de relativement forte concentration localisée qui prévalait au cours de la période antérieure.

Le secteur littoral urbain s'inscrit également dans cette dynamique de diversification de l'habitat, et bénéficie, de la sorte, d'un développement démographique modéré qui équilibre les tendances naturelles à son vieillissement.

Les bourgs ruraux bénéficient de l'opportunité de développer une offre résidentielle qui, bien que s'inscrivant dans une logique générale de gestion économe de l'espace, peut aisément se différencier par rapport à l'offre urbaine relevant de modèles plus compacts. Les communes rurales font l'objet d'un accompagnement spécifique sur ce plan, en vue de les aider à identifier et à mettre en œuvre des solutions adaptées à leurs identités et contextes respectifs, notamment autour d'une nouvelle organisation des différents types d'espaces (espaces intime, commun et public, avec cheminements doux, espaces paysagers, stationnement). Les bourgs ruraux se développent à un rythme modéré, en fonction de leur densité en équipements et un peu en retrait par rapport aux dynamiques résidentielles intéressant les secteurs péri-urbains et les cœurs de villes.

Au total, c'est ce scénario qui permet de présenter les dynamiques résidentielles les plus fortes, puisque l'ensemble des ressources urbaines et rurales y sont utilisées de manière concertée et valorisées au mieux, en termes de gestion économe de l'espace. Les collectivités du territoire conduisent l'urbanisme réglementaire en s'appuyant sur des PLUI intercommunaux coordonnés à l'échelle de la Cornouaille, dans le cadre d'un Scot unique sectorisé.

Les efforts de promotion d'une ville dense permettent d'encourager le report modal et de développer l'usage des transports collectifs ferrés et routiers, particulièrement intercités. Le maillage urbain réparti conduit à mettre en place une desserte TER dense des localités placées sur les deux lignes Quimper-Brest et Quimper-Lorient, contrepartie au caractère direct de la liaison LGV Lorient-Quimper. Un effort spécifique est mené dans le domaine des mobilités domicile-travail, en lien avec les entreprises (PDE, et politiques concertées d'utilisation de la taxe transports au sein des agglomérations), en vue de s'inscrire dans un modèle de répartition relativement large de l'emploi sur le territoire. Les mobilités diffuses hors champ des déplacements domicile-travail demeurent toutefois peu couvertes par les politiques publiques, réserve faite de l'offre de Transport à la demande, particulièrement tournée vers les besoins des personnes âgées.

Cette stratégie mixte résidentielle et productive a pour effet de relayer efficacement les efforts menés dans le sens de la revitalisation de nombre de centre-bourgs et centre-villes du territoire, y compris ceux de Quimper, Douarnenez, Concarneau, Quimperlé, Châteaulin, ...

Activités agricoles et maritimes, environnement :

Dans un contexte où les politiques urbaines se présentent très affirmées, les différentes facettes sectorielles du développement sont conduites de manière très intégrée, et les collectivités du territoire apportent un fort soutien à l'agriculture, en même temps que l'accent est mis sur la contribution des villes à la maîtrise des enjeux environnementaux.

L'agriculture poursuit son évolution vers la concentration et vers des modes plus extensifs, mais avec la présence plus importante de formes diversifiées, faisant une plus large part aux circuits courts à valeur ajoutée, avec des politiques publiques d'aide à l'accès au foncier agricole pour les installations ainsi que d'aide aux investissements dans les outils de transformation et de commercialisation. L'élevage bovin demeure présent sur l'essentiel du territoire.

Des actions défensives à spectre large sont menées sur les questions environnementales, notamment sur la qualité de l'eau et l'accès à la ressource (poursuite des actions d'abaissement progressif des pollutions d'origine agricole, mouvement d'abaissement significatif des pollutions d'origine urbaine : phytosanitaires, phosphates, actions collectives tendant à la protection renforcée des aires de captage d'eau potable, interconnexion et sécurisation quantitative des réseaux d'approvisionnement en eau potable, notamment pour les besoins littoraux).

Les élus des collectivités territoriales, les entreprises et les socio-professionnels mettent en place une organisation collective visant à gérer la communication de crise sur la qualité des eaux de surface. Cette organisation « réactive » laisse toutefois entière la question de la gestion de l'image de l'agriculture dans l'opinion publique, au regard notamment des enjeux environnementaux.

Les activités littorales font l'objet d'une vraie stratégie concertée de diversification : développement d'une filière de poissons d'élevage à terre, avec activités de culture du phytoplancton, recyclage de sous-produits issus de la pêche et méthanisation à partir des déchets ; développement de l'aquaculture en mer dans les secteurs s'y prêtant (notamment entre Pte Trevignon et la Laïta) ; culture des algues dans les secteurs s'y prêtant, notamment entre Penmarc'h et les Glénans, en lien avec les activités de pêche (alternance saisonnière, alimentation des nourricières, ...) ; mytiliculture en mer ; ostréiculture dans les estuaires s'y prêtant (Odet, Pont-L'Abbé, Belon, Goyen, ...

Cette approche concertée est essentielle dans un contexte où la ressource humaine et les structures de distribution de produits de masse pour la pêche sont encore présentes en 2030 : les criées ont été regroupées, dans le cadre d'une segmentation entre ports de débarquement et ports de vente et de la mutualisation d'un outil logistique commun de regroupement et de gestion des flux. Diverses formes de pêches demeurent actives en Cornouaille, qui reste une région de référence de la pêche européenne, dans le cadre de l'exploitation de son plateau continental.

Le nautisme est géré à l'échelle cornouaillaise, dans une optique de mise en réseau et de gestion dynamique des ports, source d'optimisation de l'utilisation des mouillages disponibles. En complément de la gestion dynamique des emplacements destinés à la plaisance, la rationalisation de l'organisation a conduit à une certaine forme de spécialisation des fonctions entre ports de pêche et ports de plaisance.

Simultanément, les ports de plaisance cornouaillais font l'objet d'une promotion active auprès de clientèles extérieures au territoire, principalement françaises (très majoritairement originaires de l'ouest de la France et de la région parisienne). Le surcroît de fréquentation ainsi occasionné ne crée qu'un besoin limité de places nouvelles, compte tenu du mode de gestion optimisé des ports combiné à la réduction du nombre de pratiquants originaires du territoire par rapport au début des années 2010 (disparition progressive de la génération des retraités anciens professionnels de la pêche et pratiquant la pêche de loisirs). La fréquentation par la plaisance de sites naturels de premier rang du territoire (cours de l'Aven, Glénans, ...), est réglementée afin d'éviter leur saturation ainsi que le risque de les voir progressivement dénaturer, sur le modèle des politiques mises en place par le Parc marin d'Iroise.

Des flux productifs supplémentaires sont tirés des ventes et prestations de services se rapportant à la préparation et à l'entretien des bateaux, et services annexes et d'intermédiation divers, de même que des flux présentiels liés à la fréquentation touristique des ports, lieux de destination et d'animation. Mais ces flux présentiels supplémentaires demeurent limités, au regard de la fréquentation des ports, car les plaisanciers ne sont que modérément incités à partir à la découverte plus approfondie du territoire, dont l'offre, bien conçue, ne se différencie toutefois pas fondamentalement de celles des territoires littoraux bretons avoisinants.

Des aménagements sont réalisés à proximité des lieux de pratique du nautisme léger, après établissement d'un programme de gestion de ces activités au regard de leur impact sur les sites naturels, en partenariat entre les collectivités concernées et le Conservatoire du littoral : sanitaires, déchets, eau. Une organisation spécifique est mise en place afin de répondre aux besoins spécifiques de mobilité des pratiquants, essentiellement des jeunes (navettes depuis Quimper adaptées à l'import de leur matériel nautique).

Activités productives secondaires et tertiaires :

Dans le cadre d'une action collective de long-terme s'appuyant sur les établissements d'enseignement, les instituts de recherche et les organes universitaires présents en Cornouaille, les acteurs territoriaux (institutionnels, élus des collectivités, entreprises) ont conduit avec succès une stratégie de niche reposant sur le démarchage actif et l'accueil d'enseignants travaillant sur des disciplines dans lesquelles la Cornouaille dispose déjà de compétences reconnues. La Cornouaille a ainsi très progressivement élargi son portefeuille d'enseignements, et indirectement, de recherche.

Dans le cadre d'une stratégie fortement concertée entre les collectivités du territoire, les entreprises, les établissements d'enseignement, les instituts de recherche et les organes universitaires présents en Cornouaille, les acteurs du territoire sont parvenus à y créer une véritable culture de "professeurs-consultants", à même d'apporter un support opérationnel aux entreprises dans leurs projets d'innovation.

Les collectivités ont intégré leurs politiques de développement économique au sein d'un Schéma de développement économique unique, avec une gestion commune des infrastructures et services aux entreprises ainsi que des équipes en charge de l'accompagnement du tissu économique local. Si une part importante des flux économiques se dirige spontanément vers l'agglomération de Quimper, la création d'emploi dans le secteur productif a retrouvé une distribution mieux répartie au plan territorial : la mise en commun des outils de développement et d'animation économique adossée à des ressources mutualisées, permet de mettre en œuvre une stratégie de valorisation des atouts des différentes parties du territoire en même temps que de présenter et de promouvoir un catalogue d'offres lisibles, différenciées par leur diversité et par leur qualité.

Le tissu des entreprises locales fait l'objet d'un accompagnement de proximité coordonné à l'échelle territoriale entre les différents acteurs et niveaux d'intervention (services économiques des intercommunalités, organismes consulaires, Investir en Finistère, Technopole, QCD, ...). De façon symétrique, les entreprises s'organisent plus collectivement, en impulsant des actions communes, parfois intersecteurs, autour des enjeux d'attractivité de leurs métiers : actions de recrutement, actions de formation professionnelle complémentaire visant à améliorer l'employabilité de leur personnel, actions de communication vers le grand public et les familles, ...

Le tissu productif, appuyé par les collectivités, a cherché à limiter les risques liés à l'éloignement géographique des grands marchés européens, en mettant en place un système de mutualisation de la logistique routière de ses entreprises, qui permet d'optimiser la qualité de la distribution des produits dans une logique d'éclatement des flux sur de petites quantités (distribution "many to many").

La transmission des entreprises industrielles et artisanales du territoire fait l'objet de politiques territoriales très affirmées, avec une coordination forte des acteurs de Cornouaille (organes consulaires, organes de formation, unions patronales, ...) dans l'accompagnement des cédants mais également des repreneurs, sous le double angle de la formation et de l'accompagnement-conseil opérationnel. Symétriquement, des actions de long-terme sont menées par les acteurs publics et les entreprises en vue de sensibiliser les jeunes (scolaires, étudiants) à la création d'entreprise, ainsi que d'accompagner les projets, sous le double angle de la formation et du conseil opérationnel

La plate-forme aéroportuaire de Quimper a été maintenue, du fait des enjeux très fortement mis en avant par les entreprises de Cornouaille relatifs à leur besoin de bénéficier d'un bon niveau d'accès aux vols nationaux ainsi que de bonnes connexions vers l'international via Paris et Lyon. A titre complémentaire, Brest puis Notre-Dame-des-Landes offrent une gamme plus large de vols vers l'Europe, ou à coût plus économique pour les flux résidentiels vers Paris ou vers d'autres destinations nationales.

Les collectivités territoriales favorisent l'installation d'acteurs économiques dont l'activité fait appel au travail à distance et collaboratif, notamment au travers de l'équipement en infrastructures de services spécifiques : tiers-lieux, cantine numérique, pépinière numérique, ...

Par ailleurs, la Cornouaille investit fortement pour encourager et accompagner le développement des usages collaboratifs des TIC dans le domaine des services à la population : création d'un portail territorial avec une offre étendue de télé-services transactionnels à destination de la population et de mini-sites pour les acteurs locaux (en lien avec les écoles, la petite enfance, les équipements sportifs et de loisirs, la culture, les démarches administratives, l'emploi et la formation, la santé, les déplacements, ...). Cet encouragement au développement des usages numériques, au-delà des seules infrastructures, a également favorisé l'émergence d'acteurs locaux sur les applicatifs et solutions numériques.

Tourisme et patrimoine :

La visibilité de la destination touristique de la Cornouaille bretonne a été acquise dans le cadre d'une stratégie de long-terme de construction collective de notoriété, en l'associant aux diverses offres touristiques développées par les divers acteurs du territoire.

Sur la base d'une compétence tourisme assurée partout sur le territoire au niveau intercommunal, un Office de pôle a été créé à l'échelle de la Cornouaille, et il porte la stratégie de la destination. Il met en valeur les différents facteurs d'attractivité du territoire, au travers de l'ensemble des produits proposés, en vue de vendre et de promouvoir la destination Cornouaille et ses points forts : le littoral, plusieurs sites grandioses, ses produits locaux et ses créations ... Là encore, toutefois, si la Cornouaille parvient à tirer un certain parti des flux mécaniquement induits par la liaison LGV, son image, et, par suite, son rayonnement, ne se différencie pas nettement au sein des territoires littoraux bretons avoisinants.

Les outils tournés vers les usages numériques (au-delà des seules infrastructures) dans le domaine du tourisme, notamment sur la base de technologies mobiles, ont été mis à la disposition des acteurs professionnels pour la promotion de leur offre et sa commercialisation.

Les mobilités touristiques font l'objet de la mise en place de solutions spécifiques (systèmes de location, autopartage) afin de compenser l'absence de politique générale relative aux mobilités diffuses sur le territoire.

La Cornouaille s'est positionnée de façon mixte sur le créneau du tourisme d'affaires, à la fois sur les segments des grandes conventions d'affaires ou des petits congrès (100 à 150 personnes), et sur celui des petits séminaires d'entreprises (moins de 100 personnes), en s'appuyant, pour ce dernier segment, sur un maillage d'établissements hôteliers répartis sur le territoire, particulièrement sur le littoral.

Un équipement de très grande capacité destiné à de grands événements sportifs et culturels, a été mis en place à Brest en association avec la CUB, et est mutualisé avec elle.

Energie :

La Cornouaille a conduit des politiques de rupture dans le domaine de l'énergie :

- d'une part, des politiques volontaristes ont été conduites autour des énergies renouvelables : éoliennes off-shore, génératrices houlo-motrices, hydroliennes, méthanisation, géothermie et photovoltaïque. Elle a développé un petit cluster dans ce domaine, en s'appuyant sur les entreprises qui se sont inscrites dans ce mouvement et sur les infrastructures qu'elle a mises en place : pépinière énergie, Irtec, ...

- d'autre part, la Cornouaille a conduit des politiques de rupture dans le domaine de la maîtrise de la consommation d'énergie et a identifié des compétences multichamps sur ce sujet au sein de ses collectivités (énergie dans le BTP, l'assainissement, les mobilités, ...). Le territoire a impulsé la formation d'un pôle de compétences reconnu dans le domaine du BTP, dont le développement a pu s'adosser à des politiques publiques menées en lien avec la maîtrise de l'énergie et méthodiquement conduites au sein des parcs immobiliers des collectivités, du parc HLM, des grands équipements pour le public, ... Une attention particulière est apportée à la question de la précarité énergétique.

Le secteur du BTP a connu un développement important, porté par un courant d'innovation significatif issu des politiques des collectivités en matière de maîtrise de l'énergie dans le bâtiment et de développement des technologies "d'immeubles intelligents" : les stratégies territoriales convergentes des collectivités croisées avec le développement de comportements plus collectifs au sein du tissu d'entreprises ont facilité le développement d'un noyau d'entreprises dans le secteur domotique, qui a tiré parti des politiques publiques territoriales conduites autour du thème de la santé et du bien-être.

Commerce :

Dans le contexte de politiques urbaines tendant à stimuler les flux dans les centre-villes (rénovation urbaine et politique du logement, politiques foncières, restructuration du bâti patrimonial des centres historiques, ...), des stratégies coopératives s'organisent entre acteurs du commerce en vue de valoriser ensemble les différentes centralités et de développer leur pouvoir d'attraction (animations collectives, recherche de visibilité commune). S'appuyant sur les outils numériques territoriaux mis en place par les collectivités publiques, les commerces de centre-villes parviennent, à cet égard, à tirer parti du développement du e-commerce sur fond de stratégie de double visibilité (dans la ville et sur le web) et d'animations de villes et de vitrines virtuelles.

Tissu social :

Les modes de consommation sont, par ailleurs, marqués par un certain développement des échanges non marchands, impliquant les populations urbaines aussi bien que vivant en environnement rural, et sur un spectre très large de champs divers, où, là encore, les outils territoriaux favorisent le développement tous publics des usages numériques : services de proximité, maintenance et réparation, troc, produits de proximité, ...

Simultanément, on constate un tassement du bénévolat sur fond de professionnalisation progressive de nombre de missions d'intérêt général exercées par les associations, dans le champ social (aide aux personnes en difficulté, transport solidaire, ..) mais aussi dans le champ culturel (bibliothèques, organisation de manifestations culturelles, ...). L'organisation de certaines grandes manifestations puisant leurs racines dans la culture populaire du territoire tend, du reste, à rencontrer de sérieuses difficultés, y compris parmi les plus emblématiques (Fêtes de Cornouaille, Troménie de Locronan, ...). Celles d'entre elles qui ont paru présenter les plus grands enjeux ont été reprises en gestion par des collectivités publiques, mais sans pouvoir atteindre l'ampleur permise par la mobilisation bénévole connue dans le passé. Elles ont pris un tour plus convenu, qui ne constitue plus réellement un facteur de différenciation du territoire.

De façon générale, on constate une certaine difficulté à maintenir la lisibilité et le sens des cultures de Cornouaille, pour les nouveaux arrivants et aux yeux des générations les plus jeunes du territoire. A titre d'illustration, la langue bretonne a fini par presque totalement disparaître de la sphère publique, et, bien qu'encore enseignée (même si cela reste à un niveau moindre qu'ailleurs en Basse-Bretagne), elle est spontanément considérée comme une langue morte. Les noms de lieux du territoire ainsi que nombre de patronymes ont fini de perdre tout sens pour le plus grand nombre, de même que les références historiques ou humaines dont ils sont porteurs. Le territoire bénéficie d'une bonne présence de manifestations culturelles et spectacles diversifiés, mais on assiste à une érosion des pratiques et de la création, notamment musicale.

Le territoire privilégie le vieillissement à domicile en y adjoignant des politiques urbaines d'organisation du parcours du vieillissement, avec développement d'un habitat intermédiaire au sein des centralités bien équipées en services.

Le territoire a poursuivi une stratégie de mise en place d'une offre de services différenciés à destination de différents publics solvables, résidents ou visiteurs, dans le domaine de la santé et du bien-être, et de nature à permettre de dégager des ressources complémentaires nécessaires pour financer les politiques publiques de santé et d'aide à la personne.

Cette offre, qui s'appuie notamment sur la qualité de l'armature hospitalière du territoire (Quimper, Concarneau, Quimperlé, Pont-L'Abbé, Douarnenez) demeure toutefois centrée, de fait, sur les besoins des populations résidentes du territoire, sans parvenir à en tirer un capital d'image ou un positionnement général de territoire, autour de la santé et du bien-être, par exemple.

Les différentes politiques menées rendent assez bien compte, de façon transverse, des besoins de la jeunesse : le parti d'urbanisation choisi offre des perspectives diversifiées de logement aux plus jeunes, notamment sur le littoral, mais également en zone urbaine ou rurale ; les politiques publiques sont fortement motrices en ce qui concerne l'accès des jeunes à l'emploi ; et les acteurs territoriaux tendent à proposer une organisation collective répondant plutôt efficacement aux besoins de proximité. En revanche, divers éléments de lien social tendent à faire défaut, notamment du fait de l'affaiblissement du tissu associatif et d'une certaine perte de caractère du tissu local, qui joue sur les solidarités de proximité et les ambiances humaines générales du territoire.

Positionnement général :

Les acteurs de Cornouaille sont parvenus à créer une véritable culture de concertation territoriale et d'anticipation permanente afin d'organiser et d'assurer la représentation des intérêts du territoire au sein des instances extérieures de tous niveaux (national, régional, départemental) où tendent à s'élaborer des politiques ou des normes applicables aux différents secteurs intéressant les stratégies du territoire : conditions d'application par les services de l'Etat des normes environnementales dans le domaine agricole, décisions relatives au devenir des infrastructures agro-alimentaires majeures, politiques des offices HLM (modes constructifs, énergie, domotique, typologies des logements, ...), gestion des espaces maritimes, modes alternatifs de production d'énergie, Parc marin Iroise, gestion du littoral par le Conservatoire du littoral (accès à la côte pour les sports nautiques légers), ...

La Cornouaille s'est inscrite au sein du pôle métropolitain Loire-Bretagne.

Le modèle fonctionnel et rationnel de développement proposé par le scénario met en valeur le profit collectif tiré d'une répartition concertée des flux et des dynamiques, en s'appuyant notamment sur la capacité spontanée du pôle quimpérois à les attirer et à les diffuser.

Il trouve toutefois des limites dans la difficulté à relayer cette gestion collective par l'indication de perspectives de projet vraiment transverses qui soient sources d'engagement et d'investissement collectif à la hauteur des ruptures proposées, ainsi que de projection partagée vers un niveau supérieur de qualité. A cet égard, il peut rencontrer des résistances internes, à commencer par diverses formes de résistance passive. Plus que sa motricité s'il est mis en œuvre, ce scénario porte une fragilité de fond : sa faible prise en considération des conditions mêmes qui sont préalables et nécessaires à sa réalisation.

La stratégie collective et rationnelle qu'illustre ce scénario respecte, tout en les valorisant, les atouts et traits distinctifs du territoire comme autant d'objets de travail sources de création de valeur ou de qualité de vie pour les habitants. Mais elle ne vise pas à s'appuyer sur les diversités et les identités locales pour prendre corps dans le tissu social et nourrir la dynamique de développement.

Par suite, cette stratégie ne les rend pas spécialement lisibles, que ce soit au plan résidentiel ou au plan économique, et si elle réussit à être à la fois très motrice et source d'équilibres territoriaux partagés, elle ne parvient pas complètement à créer les conditions d'une mobilisation interne et d'un positionnement externe du territoire à la mesure de son potentiel.

Scénario C : Prenons appui sur nos identités

Trame générale du scénario :

La Cornouaille capitalise sur la grande richesse de ses diversités pour promouvoir une identité commune lisible à l'extérieur et pour ses habitants, et en faire une source d'attractivité et de développement aux plans résidentiel et économique.

Cette stratégie s'appuie notamment sur la conscience commune qu'ont les acteurs et les territoires de la valeur que présentent ces traits distinctifs de l'identité territoriale, et ils s'organisent, dans le cadre de cette stratégie collective, pour coordonner à l'échelle du pays des politiques partagées par un ensemble inchangé de territoires, sous impulsion dominante de Quimper-Communauté.

Cette stratégie fait notamment appel à la contribution à la qualité du cadre de vie sur le territoire de divers facteurs immatériels, en insistant notamment sur les facteurs humains, et en tenant compte du besoin d'une vision partagée pour motiver les acteurs à se projeter et à agir de manière convergente.

En revanche, soit du fait du confort apporté par le caractère naturellement attractif de la Cornouaille soit parfois du fait de réticences locales au changement, le territoire parvient mal à envisager et à assumer des projets dont la mise en œuvre appellerait des politiques de rupture par rapport aux acquis et pratiques antérieures, dans les cas où de telles ruptures ne sont pas rendues strictement nécessaires ou imposées de l'extérieur par les évolutions technologiques ou réglementaires.

Urbanisation et développement résidentiel :

L'évolution du territoire au plan résidentiel s'inscrit dans une logique d'urbanisation relativement périphérique et sans volonté de provoquer de ruptures majeures dans les modes d'organiser et de construire la ville, au-delà de la prise en compte des obligations légales, qui contraignent les collectivités à modérer leur consommation de foncier. Les modes constructifs restent dominés par des formes pavillonnaires dont les terrains d'assise privatifs ont toutefois été fortement réduits, ou par de l'habitat groupé ou du petit collectif, en contexte urbain densifié modérément. Par ailleurs, les parts du locatif et des diverses formes de logement aidé progressent faiblement, et plutôt dans les petites villes. La référence du type d'habitat du territoire demeure, de manière très déterminante, l'habitat individuel en pleine propriété.

Dans ce contexte, les marges de manœuvre des collectivités publiques sont peu contraintes par le poids du financement de stratégies foncières. L'urbanisme réglementaire continue à s'inscrire dans le contexte de PLU communaux, dont les EPCI se bornent à assurer la coordination au plan formel.

L'effort constructif mené sur les secteurs littoraux est principalement absorbé par les effets du desserrement résidentiel. Le niveau de la population y est donc stable, avec toutefois un vieillissement marqué, et une tendance à la « gentryfication » associée à la pression foncière et à la difficulté à y maintenir les mixités en l'absence de politiques du logement très volontaristes.

Cette évolution alimente un certain flux d'installations vers le rétro-littoral lointain, en 3^e couronne des agglomérations, du fait du différentiel de prix du foncier, et, moindrement, en 2^e couronne. Ces flux plus ou moins bien contrôlés peuvent, dans certains secteurs, tendre à banaliser les atouts rétro-littoraux du territoire, et à contrebalancer les efforts qui y sont faits pour animer le tissu de proximité et en promouvoir la qualité.

Dans ce contexte, les villes et bourgs font peu valoir les atouts de leurs centralités, et les flux tendent à se localiser de préférence sur les périphéries, autour des bourgs ruraux mais également au sein de l'agglomération de Quimper, dont la progression demeure soutenue.

Au total, les dynamiques résidentielles du scénario se présentent comme intermédiaires, limitées par les contraintes réglementaires pesant sur la consommation foncière induite par une urbanisation modérément densifiée. Les flux y font l'objet d'une segmentation sociale et générationnelle relativement prononcée selon les secteurs, en fonction de la pression foncière, avec une diffusion de la population des ménages actifs dans les bourgs de l'arrière-pays plus importante que dans les autres scénarios. C'est également le scénario où le vieillissement moyen de la population est le plus marqué.

Le caractère relativement diffus du développement résidentiel conduit à mettre en œuvre une véritable politique de mobilité à l'échelle du territoire, incontournable au plan légal : on met en place un maillage de solutions permettant d'assurer la multimodalité tout en organisant la réponse aux besoins divers de mobilités diffuses (domicile-travail, loisirs et vie quotidienne, tourisme, personnes à mobilité réduite et personnes âgées, ...). Les compétences transports des intercommunalités et des AOT urbaines sont coordonnées à l'échelle du territoire, avec mise en place de solutions innovantes, qui accompagnent une évolution des mentalités vers une consommation tournée vers l'usage des biens davantage que vers leur détention, particulièrement en ce qui concerne le rapport aux voitures automobiles: autopartage, covoiturage dynamique, implication des entreprises (PDE), ...

Activités agricoles et maritimes, environnement :

Au plan sectoriel, l'agriculture connaît une évolution tendancielle avec une poursuite du mouvement de concentration et d'agrandissement d'exploitations travaillant selon un mode plus extensif, essentiellement sous des formes sociétaires et avec une baisse du nombre d'exploitants. L'agriculture ne fait pas l'objet de politiques directes des collectivités (installations, foncier, outils de transformation et de commercialisation, ...), mais la Cornouaille entend mettre en valeur la qualité de ses productions ainsi que la qualité de sa ruralité.

Les élus sont donc très solidaires des professionnels dans la défense de l'image du tissu agricole, notamment sur les sujets relatifs à l'environnement naturel. Les élus, les entreprises et les organismes professionnels sont engagés collectivement dans une action permanente d'éducation et d'information du public autour des actions menées, des enjeux, des contraintes et des résultats, notamment en ce qui concerne la qualité des eaux de surface. Les réseaux d'approvisionnement en eau potable font l'objet de politiques d'interconnexion et de sécurisation quantitative, notamment pour les besoins littoraux.

De fait, la politique d'image conduite collectivement s'inscrit dans un contexte où l'élevage bovin connaît un recul très accentué, partout sur le territoire, et où il ne se maintient que dans le cadre d'activités de niches ou à forte valeur ajoutée. Ce retrait s'accompagne d'une végétalisation marquée des productions et d'une tendance à des évolutions radicales du paysage rural, contraignant certaines collectivités à financer des prestations d'entretien paysager aux agriculteurs : accélération du recul du bocage, fermeture progressive de la nature dans les secteurs les plus impropres aux cultures céréalières, notamment les coteaux et vallées, ou au sein de vastes étendues liées à des zones humides.

La mise en valeur des ressources maritimes est recherchée par les collectivités, mais cette ambition se heurte aux nombreux conflits d'usage ou d'image, qui sont générés par la concurrence des activités littorales entre elles.

Le territoire encourage le développement du nautisme, en mettant en avant l'argument d'une plaisance de qualité de nature à intéresser notamment une clientèle étrangère, sur la base du caractère de ses ports urbains et de leur pluralité de fonctions (pêche, tourisme, commerces et services, patrimoine et culture, ...), qui en font des lieux vivants et attractifs, en mesure de contribuer à créer une image maritime et plus différenciée du territoire (Concarneau, Douarnenez, Audierne, Châteaulin-Port-Launay-Tregarvan, ...).

Cette politique de promotion auprès de clientèles extérieures rencontre une demande du public à l'origine d'un surcroît de notoriété et de fréquentation des ports de Cornouaille. Ce succès n'est toutefois pas accompagné de la mise en place d'une gestion dynamique et en réseau des emplacements dans les ports de nature à en optimiser le stock existant, créant ainsi un contexte tendu d'arbitrages avec les demandes de places de plaisanciers locaux, et une incitation à la création de ports à sec. Cette configuration, génératrice de flux, favorise, par ailleurs, le maintien de l'engorgement estival de sites de premier plan, auquel il est difficile de mettre un terme, et qui tend en retour à affecter l'image de qualité à travers laquelle le territoire mène son effort de promotion (cours de l'Aven, archipel des Glénans, ...).

Au plan économique, les avantages tirés de cette activité nautique sont ambivalents : on constate une progression des flux productifs tirés des ventes et prestations de services se rapportant à la préparation et à l'entretien des bateaux, et services annexes et d'intermédiation divers. Elle ne se fait toutefois pas à concurrence de l'augmentation de la fréquentation des ports, du fait de l'absence de gestion dynamique de ceux-ci.

La fréquentation touristique des ports, lieux de destination et d'animation, détermine des flux présents supplémentaires générateurs de valeur ajoutée. Mais, dans un contexte de faiblesse des politiques d'urbanisme sur le littoral, ces flux tendent également à conforter le cloisonnement social lié à la pression foncière, en accentuant la pression des résidences secondaires, et ils contribuent à une forme de gentrification.

De la même façon, la Cornouaille se positionne de manière visible dans le domaine du nautisme léger, en menant une politique de promotion intense autour de l'animation de ses sites d'exception, en baie d'Audierne ou en baie de Douarnenez (événementiels, actions media, ...). Toutefois, la valorisation de ces activités se heurte à la difficulté d'aménager les sites de pratique en vue d'y apporter des services de base (sanitaires, gestion des déchets, ...), particulièrement en baie d'Audierne.

Les tensions sur les usages du littoral ont limité la possibilité effective de valoriser de nouvelles ressources : le développement de l'aquaculture à terre a buté sur un conflit d'image avec la qualité des ports dont le territoire fait, par ailleurs, la promotion ; les cultures d'estran, notamment celle des algues, se sont heurtées au développement du nautisme dans les aires les plus favorables. Seule la mytiliculture en mer a pu se développer plus au large, du fait de la moindre pression des activités littorales.

La promotion par le territoire de la qualité de ses productions a favorisé une organisation collective des acteurs locaux en vue de valoriser les produits pêchés en Cornouaille, depuis le producteur jusqu'au transformateur et au restaurateur.

Toutefois, les stratégies collectives d'organisation de la filière sont restées limitées à des approches qualitatives de valorisation du produit, avec le maintien d'un ensemble divers de ports de pêche et d'infrastructures de vente, et une gestion éclatée de la logistique. En 2030, la ressource humaine et les structures de distribution de produits de masse pour la pêche ne sont plus présentes, et la pêche ne s'est maintenue que sur des volumes limités et des segments de niche.

Activités productives secondaires et tertiaires :

Pour sortir de l'impasse universitaire, le territoire a pris appui sur la fusion de l'UBS et de l'UBO, afin de développer la carte de ses formations, compte tenu de sa position devenue plus centrale dans le nouvel ensemble et de la mise en œuvre d'une organisation plus maillée, tenant compte, en partie, de l'acquis historique de l'UBS. Cette ambition peine toutefois à se concrétiser, faute de dynamique commune suffisante avec les entreprises du territoire.

Les politiques de développement économique des intercommunalités font l'objet d'une coordination gérée à l'échelle de la Cornouaille, qui a permis de mettre en place divers outils communs de support au tissu des entreprises (inventaire des disponibilités, bourse aux locaux économiques vacants, ...). La gestion des infrastructures et services économiques n'est toutefois pas réalisée de façon intégrée à l'échelle de la Cornouaille.

Les collectivités du territoire mènent des politiques spécifiques à destination des jeunes, en vue de faciliter leur venue ou leur installation en Cornouaille, notamment dans le cadre de stages ou de premier emploi : logement, pass loisirs, mobilités, accès à des ressources numériques, ...

La valorisation des ressources diverses du territoire pourrait tendre à permettre une répartition plus large d'emplois productifs et présentiels, mais ce potentiel se heurte à la pénurie d'actifs sur le littoral, ainsi qu'à des politiques de développement économique insuffisamment convergentes et motrices. L'emploi demeure relativement polarisé sur l'agglomération quimpéroise.

La dynamique partielle d'animation économique par les collectivités publiques incite modérément au développement de projets d'organisation collective à l'initiative du tissu des entreprises du territoire :

- la logistique aval des entreprises industrielles du territoire ne fait l'objet d'aucune organisation collective ;
- la transmission des entreprises industrielles et artisanales du territoire s'inscrit dans le cadre des dispositifs gérés notamment par les organismes consulaires, et elle ne fait l'objet d'aucune autre politique territoriale spécifique à la Cornouaille ;
- la gestion des facteurs d'attractivité des entreprises industrielles est assurée par les unions patronales des différents secteurs d'activités, sans pratiques particulières d'action collective au sein du tissu des entreprises locales sur les questions de recrutement et de formation. Le bassin de main-d'œuvre productive du territoire demeure relativement sensible à des accidents économiques qui affecteraient le tissu industriel, en raison d'un développement limité de l'employabilité d'une entreprise et d'un secteur à l'autre.

Les liaisons, notamment d'affaires, avec Paris s'effectuent par voie ferrée (LGV) et les liaisons à l'international par voie internationale via Orly et Roissy, puis partiellement par Brest et Notre-Dame-des-Landes. La plate-forme aéroportuaire de Quimper-Cornouaille ne propose plus de liaisons régulières.

Tourisme et patrimoine :

La politique touristique est gérée à l'échelle des intercommunalités, et divers acteurs professionnels du tourisme de Cornouaille se sont organisés eux-mêmes pour mettre en place des outils numériques, notamment sur la base des technologies mobiles, pour la promotion de leur offre et sa commercialisation.

La destination touristique de la Cornouaille bretonne a été rendue visible à partir de campagnes de communication globales destinées à en faire la promotion, qui sont menées à l'échelle du territoire et qui couvrent indifféremment l'ensemble des offres qui y sont développées.

Cet effort coordonné de promotion, qui s'inscrit dans une démarche de valorisation touristique mais qui rejaillit fortement sur l'image perçue plus globalement du territoire, et, par suite, sur son positionnement potentiel aux plans résidentiel et économique, s'appuie sur la mise en valeur des traits qui sont propres à la Cornouaille et qui tendent à la différencier des territoires environnants dans l'imaginaire collectif, en insistant sur un ensemble de thématiques pertinentes et faisant largement appel aux identités et aux cultures locales :

- une Cornouaille maritime : un territoire propre et tonique, lavé et balayé par les vents de l'océan, où dominent les éléments naturels, et, où, à l'image de l'Irlande, sont valorisées les thématiques du plein air, de la pluie, de la mer, de la nature et des activités de pleine nature ;
- un concentré de Bretagne : un territoire pétri d'humain et d'imaginaire, où sont valorisés le légendaire, le décryptage de la langue et des lieux, le sens des sites dans leurs dimensions mythique, historique et patrimoniale, les caractères locaux et la diversité du territoire, de ses usages et de ses habitants ;
- un territoire de santé de 7 à 77 ans, où sont valorisées l'extrême diversité et la complémentarité des activités multiples et des ressources que peut proposer le territoire : les sports nautiques, la randonnée, la remise en forme et le bien-être, l'équilibre et la vie sociale de proximité, la sécurité, l'aliment-santé avec une mise en valeur de la qualité des produits issus des activités primaires, autour de la pêche et de l'agriculture, et des savoir-faire dans le domaine de l'alimentaire.

La promotion de l'image du territoire sur des thèmes transverses très fédérateurs, s'articule avec une offre de produits, d'événementiels et d'animations qui mettent en valeur des ressources très réparties, de nature à permettre une irrigation authentique et en profondeur de chaque secteur du territoire. Au-delà de la seule dimension touristique, l'implication de la population dans l'accueil des visiteurs est recherchée, ainsi que la continuité entre l'image promue et la réalité perçue localement.

Les recoupements et synergies entre ces thématiques transverses permettent de conférer aux atouts de la Cornouaille une profondeur unique et très fortement différenciante, en même temps que fédératrice et valorisante pour la population du territoire :

- par exemple, au-delà de la promotion de sites d'exception, la mise en valeur des baies, rias et caps de Cornouaille en croisant les dimensions naturelles, patrimoniales et mythiques, a permis de conférer à l'ensemble un caractère unique, qui s'est traduit par la représentation du territoire au sein du « Club des plus belles baies du monde », au titre des baies de Douarnenez et d'Audierne ;
- de la même façon, dans un autre registre, la promotion du territoire comme territoire de santé a conféré un sens et une portée étendue à l'effort mené, par ailleurs, autour de la création et de l'animation d'un réseau de santé ;
- dans ce contexte, la langue bretonne, encore enseignée et rendue visible dans la sphère publique par des politiques locales volontaristes, demeure un objet de création ainsi qu'un instrument d'échanges dans la vie courante pour une petite partie de la population.

En revanche, si les acteurs locaux parviennent ainsi à donner à la Cornouaille les arguments d'un positionnement touristique différencié de nature à la rendre visible et à drainer des flux de qualité vers la destination, sa mise en valeur se heurte, comme dans les autres domaines, à une convergence insuffisante avec les autres politiques menées plus généralement sur le territoire ou à des incohérences avec des évolutions qui y sont constatées (logement des actifs, déclin des activités primaires, insuffisance de la politique de prévention du vieillissement, effort d'innovation limitée dans des domaines tels que l'énergie ou la promotion des usages numériques, par exemple, ...).

En ce qui concerne le tourisme d'affaires, la Cornouaille a conservé, en plusieurs points de son territoire, la capacité à attirer une activité de petits séminaires d'entreprises (moins de 100 personnes) et de petits congrès (100 à 150 personnes), en s'appuyant sur les ressources hôtelières de qualité qui sont présentes dans certains secteurs, notamment littoraux (Fouesnant, Concarneau, Douarnenez, Quimper, ...).

Energie :

La Cornouaille s'est inscrite dans les dynamiques générales se développant en France et en Bretagne autour des thématiques de la maîtrise de la consommation d'énergie (application des normes thermiques dans le bâtiment, modes de déplacements), et de la recherche de production d'énergies alternatives aux énergies fossiles (méthanisation, photovoltaïque, ...), mais sans les anticiper ni chercher à les amplifier. Les collectivités se sont organisées pour sensibiliser la population, et assurer la présence d'intervenants à même de conseiller et d'accompagner les porteurs de projets (particuliers, collectivités, entreprises, notamment agricoles).

Le secteur du bâtiment s'est développé au rythme de la croissance de la demande résidentielle privée.

Commerce :

Les dynamiques modérées caractérisant l'activité dans les centralités urbaines et rurales du territoire sont faiblement motrices pour le commerce des centre-villes et des centre-bourgs. Les flux tendent à demeurer plutôt périphériques, avec toutefois un fort développement des circuits courts et des produits de proximité à valeur ajoutée, porté par le renouvellement des modes de consommation et de distribution induits par le e-commerce.

Tissu social :

Les modes de consommation ont connu une inflexion très nette vers le non marchand en milieu rural aussi bien qu'urbain, dans un contexte d'adaptation de la population à l'évolution du niveau de vie (échanges de services), voire de paupérisation de certains, dans un contexte d'emploi local contrasté selon les secteurs.

Les évolutions du tissu social sont marquées par des évolutions contrastées, voire par des tendances contradictoires :

- les collectivités ont fortement investi sur le maintien d'un maillage de proximité et de solidarités, emblématique de l'identité locale, en aidant notamment le tissu associatif à se renouveler et à demeurer une force motrice des dynamiques locales : attention portée à soutenir les projets et les équipes, aide à l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires, reconnaissance du bénévolat, ... Mais dans le même temps, le tissu territorial tend à se cloisonner du fait des segmentations sociales et générationnelles induites par la pression foncière ;

- les collectivités du territoire ont fortement investi sur la mise en place d'un réseau de santé, permettant le maintien d'un maillage réparti de professionnels accessible à l'ensemble de la population du territoire. Mais, dans le même temps, alors qu'est privilégié le vieillissement à domicile, l'absence de stratégie spécifique dans le domaine de l'urbanisme complique l'optimisation des politiques de prévention de la dépendance (logements adaptés, équipements renforcés des polarités en infrastructures et services spécifiques, ...), dans un contexte de vieillissement prononcé de la population. Finalement, l'offre d'hébergement dans les établissements spécialisés a du fortement augmenter ;

- les collectivités du territoire ont veillé à la présence d'une offre répartie de lieux-ressources (type cyber-communes) permettant l'accès de tous aux technologies numériques. Pour faciliter le lien social et l'accès à ces ressources, des actions sont menées sur l'équipement des lieux publics et sur la médiation (personnes âgées, publics en difficultés, personnes isolées,...). Mais, dans le même temps, aucune politique particulière d'une certaine ampleur n'a visé à développer les usages numériques dans le champ des services à la population ou même dans des domaines à enjeu économique, tels que le tourisme ou les services aux entreprises ;

- diverses politiques conduites ou évolutions constatées sur le territoire ciblent plus ou moins directement les besoins de la jeunesse : actions de nature à faciliter la venue ou l'installation de jeunes en Cornouaille, développement des échanges non marchands, soutien au tissu associatif, accès aux ressources numériques, mobilités, ... En revanche, dans le même temps, les évolutions du territoire sont peu favorables à la liberté de choix des jeunes en matière de logement ou à leur intégration économique, du fait d'un contexte modérément moteur sur l'emploi.

Positionnement général :

La prise en compte des évolutions induites par les décisions prises à l'extérieur de la Cornouaille, en ce qui concerne la définition et les conditions d'application des normes techniques intéressant les différents secteurs d'activités du territoire ou les décisions majeures affectant les infrastructures et services auxquels il a accès, continue à se faire sans que des politiques suffisamment volontaristes ou des leviers d'action suffisamment structurants permettent aux acteurs locaux de faire prévaloir leurs visions et de peser sur les processus de décisions externes dans un sens conforme à leurs stratégies.

La Cornouaille s'est plutôt inscrite dans un ensemble ouest-breton avec Brest-Morlaix

Au total, ce scénario produit des dynamiques démographiques et économiques intermédiaires, dans le cadre d'un développement de nature plutôt résidentielle.

La Cornouaille parvient à identifier des axes pertinents de positionnement et des leviers qui seraient de nature à renforcer les attributs de qualité de son cadre de vie, ainsi qu'à affirmer une image différenciée au sein de son environnement régional. Elle identifie des ressorts qualitatifs qui sont vraiment facteurs d'intégration et de cohésion dans les représentations de la population locale et des visiteurs. Les acteurs locaux mettent en œuvre un degré de coopération adapté à la conduite des divers projets attachés aux axes qu'ils ont identifiés.

Mais, mais sans vision d'organisation d'ensemble du territoire et sans déclinaison fonctionnelle aboutie des divers outils à utiliser, ils font ici trop l'impasse sur des logiques plus fonctionnelles et plus volontaristes passant par des politiques très structurées à l'échelle de la Cornouaille : les perspectives ouvertes autour de la valorisation des atouts identitaires et différenciants du territoire ne parviennent pas à s'inscrire dans la réalité, dès lors qu'elles se heurtent à l'absence de choix structurants de la part des acteurs locaux dans des domaines où ils seraient pourtant indispensables, ainsi qu'aux contradictions internes, voire aux effets pervers qui en résultent.

Remarques du Conseil de développement sur les scénarii proposés par le Cabinet Futur Ouest

Présents

Pierre BELLEC, Albert BILLON, Michel BOLLORE PELLE, Gérard CALVAR, Jean-Jacques CANEVET, Loïc CORMIER, Gwenaël de BERGEVIN, Anne GOUEROU, Roselyne GUEGUEN, Erwan LE BRIS DU REST, Bernard LE NOACH, René LE PAPE, Marion LE RENARD, Françoise MALLEJAC, Pierre MOLLO, Patrig MORVEZEN, Alain POMES, Guy RIOU, Eric VIGHETTI.

1. Le scénario A se rapproche trop de la situation actuelle, dans la mesure où il manque de coordination entre les territoires, en termes d'actions.
Le conseil de développement souhaite que cette situation ne perdure pas.
2. Le scénario B, malgré une approche trop « technocratique », convainc les membres du conseil de développement mais doit intégrer les valeurs culturelles et sociales du scénario C.
3. Dans cet esprit, l'humain doit rester au centre du projet du pays de Cornouaille.
Pour construire l'avenir, il est nécessaire d'axer les actions du pays sur :
 - L'emploi et le développement économique et social,
 - L'économie productive qui doit rester le moteur de l'ensemble des activités, avec une attention particulière pour les activités motrices en place (agriculture, pêche, industrie) qui devront être confortées dans un esprit d'innovation,
 - La formation et la recherche et développement qui seront articulées à l'économie productive,
 - La préparation aux mutations économiques à venir,
 - La synergie des acteurs.
4. La structure actuellement existante (pays de Cornouaille / agence de développement économique et d'urbanisme) est adaptée au mode de gouvernance du scénario B mais son organisation est probablement à ré-imaginer.
Deux éléments pourraient être intégrés dans son fonctionnement :
 - Le mode de fonctionnement devrait être un mode « fédéré » et non centralisé,
 - L'enracinement au terrain, avec une plus grande implication de la société civile et de ses acteurs (le conseil de développement pourrait être ce lien et discuter plus directement avec les élus du pays). Il s'agit pour lui d'un moyen d'appropriation des projets par l'ensemble des acteurs du territoire.
5. L'affichage des ambitions des acteurs du pays (élus, consulaires, professionnels, société civile, acteurs culturels, associatifs, sociaux, ...) est à préciser.
 - Quels sont les projets sur lesquels il y a une volonté de travailler ensemble et qui contribueront à atteindre les objectifs fixés par le pays en termes d'emplois et de développement ?
 - Quel mode de communication est envisagé ?L'affichage des ambitions des acteurs du pays (élus, consulaires, professionnels, société civile, acteurs culturels, associatifs, sociaux, ...) est à préciser.
6. Identité et cohésion sociale : l'identité culturelle, la qualité du lien social mais aussi les ambitions cornouillaises doivent être affirmées et consolidées au sein du territoire. Ces dernières doivent également être valorisées et promues à l'extérieur.

7. La place des jeunes sur notre territoire : En transversal dans les actions conduites: le foncier, les transports, les difficultés liées à la formation, le développement de l'emploi, le numérique (usages), la culture, les loisirs...impactent spécifiquement la place que l'on construit pour les jeunes. Si l'on ne peut pas penser cette catégorie de population comme un axe à part, on peut envisager les effets produits par chacun des projets sur elle.

Pour le Conseil de Développement

Proposition de scénario de référence

Avertissement de méthode

Le scénario de référence s'inscrit dans un **travail d'orientation stratégique impulsée par les élus du territoire** du Pays de Cornouaille. **Il fait suite à un travail de prospective exploratoire qui a donné lieu à l'élaboration de trois scénarios prospectifs, co-produits avec des acteurs du territoire dans le cadre d'un Groupe exploratoire(Gex), et qui ont pour ambition d'exprimer des approches alternatives pour envisager les futurs possibles du territoire, organisés autour de choix à opérer et identifiés comme critiques.**

Ces approches alternatives exprimées à un horizon de long-terme, de 15 à 20 ans, visent à mettre en évidence les marges de manœuvre dont dispose le territoire ainsi que les contraintes qu'il subit ou les risques auxquels il est exposé, ainsi que les liens de cause à effet entre les différents éléments pris en compte. **Les différents scénarios exploratoires raisonnent, dès lors, en termes de probabilités,** et les futurs possibles qu'ils décrivent peuvent comporter indifféremment des aspects qu'on peut qualifier de souhaitables et d'autres qui ne le sont pas nécessairement. **Ce sont des outils d'aide à la décision pour les élus, pour leur permettre de définir des perspectives de long-terme à atteindre,** et de formaliser dans ce sens une stratégie pour demain.

Ce sont ces perspectives, qui résultent donc d'un choix des élus, que le scénario de référence a pour vocation de mettre en scène. Il exprime ainsi des choix implicites et préfigure des projets sous-jacents sur les points-clés les plus saillants, ainsi que sur les points de vue à mettre en œuvre. C'est une trame de base pour la formalisation d'une stratégie.

Elle prend en compte un grand nombre de facteurs d'évolution de toute nature, qu'ils soient internes ou externes au territoire, le scénario de référence s'intéressant toutefois de plus près à ceux de ces facteurs sur lesquels on dispose de leviers directs ou indirects.

Des hypothèses sous-jacentes au scénario de référence ont pu ainsi être faites sur l'évolution de divers facteurs externes, favorables ou défavorables, sur lesquels le territoire ne dispose pas de leviers, mais que le scénario identifie, et au regard desquels il se préoccupe de déployer une stratégie cohérente (on s'interdit de recueillir le bénéfice d'une évolution externe favorable sans faire l'hypothèse que le territoire mobilise les moyens nécessaires pour en tirer parti, ou, à l'inverse, on ne s'exonère pas des conséquences d'une évolution qui serait plus défavorable, sans intégrer au scénario les politiques internes nécessaires pour en écarter les conséquences non désirées).

On peut rapidement citer quelques-uns des principaux facteurs externes pris en compte dans le scénario de référence :

- la poursuite du mouvement d'attraction vers le littoral breton pour les flux résidentiels et les activités économiques ;
- l'affirmation du vieillissement de la population comme une donnée motrice pour l'évolution des territoires dans les deux décennies à venir ;
- le maintien d'une demande forte de produits alimentaires à l'échelle mondiale, créant un environnement favorable à une adaptation de l'agriculture productive bretonne, notamment de l'élevage bovin, à un environnement économique et social renouvelé ;

- la confirmation d'une forte sensibilité environnementale au sein de l'opinion publique et au cœur des politiques nationales, favorisant une montée de diverses thématiques autour de la santé et de l'alimentation, notamment à partir des produits de la mer ;
- le risque de persistance, en dépit des efforts faits, de la présence épisodique ou chronique d'algues vertes ;
- une progression de l'acuité des questions énergétiques, à la fois en ce qui concerne la production de l'énergie, sa consommation et son stockage ;
- l'affirmation très forte du virtuel et des technologies numériques dans les usages, en incluant notamment le développement de la domotique ;
- une évolution générale des modes de consommation vers un renforcement des attentes autour d'un usage des biens non nécessairement associé à leur possession (pratiques de locations, de troc, de partage, d'échanges de services, ...)
- une hypothèse de raréfaction des ressources publiques disponibles et de pression forte dans le sens d'une rationalisation des organisations ;
- une hypothèse de maintien tendanciel d'une forme de contraste entre l'intensité des dynamiques économiques bénéficiant à la Bretagne orientale et à ses marches armoricaines par rapport à celles intéressant spontanément l'ouest breton ;
- une évolution générale défavorable au niveau relatif des revenus de transfert, notamment les retraites, par rapport aux revenus d'activités, au regard de leurs contributions respectives à la formation du revenu disponible brut des agents du territoire.

Au regard de ces facteurs externes d'évolution, divers enjeux adossés aux caractéristiques du territoire et pouvant interférer avec les facteurs externes d'évolution identifiés, par ailleurs, ont été mis en évidence par les scénarios exploratoires, parmi lesquels on peut rapidement citer :

- le devenir de l'élevage bovin et les perspectives potentielles d'évolution vers diverses formes de végétalisation ;
- la vitalité des centre-bourgs et centre-villes du territoire ;
- l'évolution de l'emploi autour de l'économie productive et de l'économie présentielle (1) ;
- le partage des usages potentiels du littoral (diverses formes de pêche, diverses formes de nautisme et de loisirs, cultures d'estran, urbanisation, agriculture, production d'énergies marines, conchyliculture, élevage en mer, élevage de poissons à terre, habitat diversifié, artisanat et industrie, ...)
- la capacité à accueillir les flux de population liés à l'attractivité littorale ;
- la place des jeunes (logement, emploi, lien social, besoins de proximité, ...)
- le vieillissement de la population, au regard des différentes facettes potentielles que présente le phénomène sur le territoire (besoins d'accompagnement et de services, prévention de la dépendance et hébergement, évolutions des divers secteurs du territoire, notamment le secteur littoral au regard du vieillissement, ressources des diverses composantes de la population âgée du territoire, flux de services et de production de biens liés au vieillissement, ..)

- cohésion du tissu territorial : mixités et segmentations territoriales ;
- capacité à déterminer l'adhésion de la population et des acteurs aux dynamiques et aux stratégies de territoire ;
- place et développement des flux touristiques ;
- compétitivité énergétique du territoire (consommation, production et stockage d'énergie) ;
- différenciation ou banalisation du territoire : comment exister « tout au bout » ?
- capacité à mettre en œuvre une action collective au service d'objectifs partagés.

Au regard de ces facteurs externes d'évolution et des enjeux particuliers attachés au territoire, le scénario de référence entend proposer une vision volontaire où le territoire se projette vers un avenir souhaité, à partir d'une situation de départ, marquée à la fois par des points forts et par des éléments plus contrastés :

- territoire situé à l'extrémité d'une région elle-même périphérique par rapport aux dynamiques centrales de l'Europe,
- ne pouvant compter sur son poids démographique pour faire jeu égal avec les ensembles existants ou en devenir potentiel qui le bordent immédiatement (Pays de Brest-Morlaix, Pays de Lorient-Vannes-Auray),
- peu visible à l'échelle cornouaillaise au sein de l'ensemble breton,
- s'étendant sur une grande surface géographique qui contribue à le rendre moins compact que les territoires voisins, où le fait urbain prend la forme de plus grosses agglomérations,

la Cornouaille est, en même temps :

- marquée par une très grande variété de facettes et de composantes, et, par suite, dotée d'un grand nombre de leviers de développement diversifiés et de grande qualité,
- un territoire littoral et attractif,
- et enfin, un territoire à identités fortes, relayées par un tissu riche de proximités et de solidarités.

La volonté exprimée par le scénario de référence est de rendre la Cornouaille visible, d'affirmer sa centralité sur le fondement de l'attractivité résultant de la mise en valeur de ses qualités propres, et de la doter d'une capacité plus grande à peser sur son environnement intérieur et extérieur, tout en préservant le très fort capital de solidarité qui caractérise son tissu social et humain : **il s'agit, au total, de dessiner des perspectives justifiant des efforts à mener pour ajuster les ambitions de la Cornouaille aux promesses de son potentiel et aux attentes de ses acteurs et de sa population.**

(1) La sphère présentielle est réputée comprendre toutes les activités, quelle que soit leur nature, primaire, industrielle ou de services, qui sont dirigées vers des marchés qui expriment principalement des besoins de la population du territoire, et qui sont donc financés par des revenus acquis sur le territoire. Par exemple, l'activité d'un commerce de proximité de fruits et légumes est présentielle, car elle répond essentiellement aux besoins de la population locale, qui en assure le financement par sa consommation. L'activité d'une entreprise agro-alimentaire sera considérée comme productive, car elle répond essentiellement aux besoins de clientèles situées hors du territoire, et donc, de revenus qui ne sont pas principalement attachés à la population présente localement.

Plan du scénario de référence

Un territoire de Bretagne qui existe par la richesse de ses diversités :

- Une Cornouaille maritime
- Une Cornouaille inspiratrice et de caractère
- Une Cornouaille stimulante et saine
- La construction d'une destination touristique

Un territoire d'énergies :

- Une force motrice productive, assise sur les activités primaires et sur l'alimentaire
- Une stratégie d'impulsion publique autour des secteurs-clés de l'économie
- Une synergie des acteurs autour de l'emploi et du tissu économique

Un territoire qui se rassemble :

- Un urbanisme qui fédère
- Des outils de mobilité qui connectent et qui irriguent
- Une Cornouaille proche et solidaire

D'une communauté de destin à un territoire de destination

Un territoire de Bretagne qui existe par la richesse de ses diversités

Dans le scénario de référence, la Cornouaille n'existe pas par sa taille mais par sa capacité à être vécue et perçue comme un territoire différencié et qui attire, et à éviter toute forme de banalisation. Elle fait ainsi largement valoir la richesse de ses diversités : *quel que soit le contexte et le propos, on ne dilue pas la Cornouaille et on ne s'y laisse pas diluer*. Cette Cornouaille-là se doit d'affirmer avec détermination ses identités. Elle ne peut pas jouer en-dessous de sa main.

Une Cornouaille maritime

- Le territoire de référence de la pêche :

En 2030, la Cornouaille demeure le premier ensemble français pour la pêche, tirant parti de l'exploitation du plateau continental qui lui fait face, où une gestion raisonnée des modes d'exploitation a permis d'accompagner et de pérenniser la reconstitution de la ressource, modifiée mais non dégradée sous les effets du changement climatique.

Dans ce contexte, les compétences et les ressources de formation dans le domaine de la pêche, ainsi que les structures de distribution de produits de masse sont encore présentes en 2030 : les criées ont été réorganisées, dans le cadre d'une segmentation entre ports de débarquement et ports de vente, et de la mutualisation d'un outil logistique commun de regroupement et de gestion des flux.

Diverses formes de pêches demeurent actives et attractives en Cornouaille, et ses acteurs s'appliquent et parviennent à fortement promouvoir la qualité du poisson qui y est débarqué par rapport à d'autres territoires de pêche, en s'appuyant notamment sur un ensemble de marques et de signes de qualité, adossés aux circuits courts mais également aux circuits export, ainsi que sur une forte valorisation locale, au travers d'une véritable émergence d'une gastronomie cornouaillaise de notoriété autour des produits de la mer, à l'image de la Galice.

- Un développement maîtrisé du nautisme :

En 2030, le nautisme est géré à l'échelle cornouaillaise, dans une optique de mise en réseau et de gestion dynamique des ports, source d'optimisation de l'utilisation des mouillages disponibles, en dissociant au maximum l'usage du bateau de sa possession et en intensifiant ainsi l'utilisation du parc.

Simultanément, les ports de plaisance cornouaillais font l'objet d'une promotion active auprès de clientèles extérieures au territoire, notamment françaises (originaires notamment de l'ouest de la France et de la région parisienne), mais également étrangère, en mettant en avant l'argument d'une plaisance de qualité, sur la base du caractère de ses ports urbains et de leur pluralité de fonctions (pêche, tourisme, commerces et services, patrimoine et culture, ...), qui en font des lieux vivants et attractifs, en mesure de contribuer à créer une image maritime et différenciée du territoire (Concarneau, Douarnenez, Audierne, Châteaulin-Port-Launay-Tregarvan, ...). Cette mise en réseau permet également de valoriser les complémentarités de l'offre du territoire, avec un ensemble de ports de rias d'accès aisé (Doëlan, Brigneau, Port-Manec'h, Port-la-Forêt, Bénodet, l'île Tudy-Loctudy, Lesconil, ...).

Cette politique de promotion auprès de clientèles extérieures rencontre une demande du public à l'origine d'un surcroît de notoriété et de fréquentation des ports de Cornouaille. Le supplément de fréquentation ainsi occasionné ne crée qu'un besoin limité de places nouvelles, compte tenu du mode de gestion optimisé des ports combiné à la réduction du nombre de pratiquants originaires du territoire par rapport au début des années 2010 (notamment les générations nombreuses des retraités anciens professionnels de la pêche et pratiquant la pêche de loisirs). La fréquentation par la plaisance de sites naturels de premier rang du territoire (cours de l'Aven, Glénans, ...), est réglementée afin d'éviter leur saturation ainsi que le risque de les voir progressivement dénaturer, sur le modèle des politiques mises en place par le Parc marin d'Iroise.

Le potentiel des ports en eau profonde de Cornouaille est valorisé au travers du maintien de leur capacité à accueillir des trafics marchands mais également sur la base du *développement d'activités de croisières* d'immédiate proximité (excursions en mer) ou à rayon plus lointain, qui prennent appui sur les ressources urbaines de qualité associées à ces ports (Concarneau, Douarnenez, Quimper) et sur les nombreux points d'intérêt touristique dont dispose le territoire, sur son trait de côte mais également dans les terres.

De la même façon, la Cornouaille se positionne de manière visible dans le domaine du *nautisme léger*, en menant une politique de promotion intense autour de l'animation de ses sites d'exception, en baie d'Audierne ou en baie de Douarnenez (événements, actions media, ...). Des aménagements sont réalisés à proximité des lieux de pratique du nautisme léger, après établissement d'un programme de gestion de ces activités au regard de leur impact sur les sites naturels, en partenariat entre les collectivités concernées et le Conservatoire du littoral : sanitaires, déchets, eau. Une organisation spécifique est mise en place afin de répondre aux besoins spécifiques de mobilité des pratiquants, essentiellement des jeunes (navettes depuis Quimper adaptées à l'emport de leur matériel nautique).

- *Un partage dynamique des usages du littoral :*

En 2030, la mise en valeur du littoral cornouaillais a conduit les acteurs à porter collectivement une grande attention aux bonnes conditions de son partage entre les différents usages, en s'appuyant notamment sur l'élaboration concertée des documents d'urbanisme à l'échelle du Pays :

- ils veillent à ce que les aménagements urbains réalisés dans les villes-ports et dans les bassins eux-mêmes tiennent compte des *contraintes fonctionnelles et logistiques qui demeurent attachées aux activités de pêche et au mareyage*,

- et les politiques de maîtrise foncière associées aux politiques du logement qui sont menées sur le territoire, tendent à permettre le *maintien de populations actives dans les ports et, plus généralement, sur le littoral*, limitant les effets de la tendance à la progression du nombre des résidences secondaires, en lien avec la pression foncière, qui s'est accentuée.

De façon générale, sur le littoral, le foncier est davantage géré comme une ressource patrimoniale non renouvelable, y compris sous la forme d'une intervention des collectivités dans le portage foncier, destiné aux besoins de l'agriculture mais également de l'industrie et de l'artisanat, avec des formes de mise à disposition n'entraînant plus nécessairement la cession des terrains aux exploitants (baux emphytéotiques, concessions à des opérateurs dans le cadre d'opérations collectives, mise en location de terres agricoles, ...).

Dans la période 2015-2030, *les activités littorales font l'objet d'une vraie stratégie concertée de diversification* : développement d'une filière de poissons d'élevage à terre, avec activités de culture du phytoplancton, recyclage de sous-produits issus de la pêche et méthanisation à partir des déchets ; développement de l'aquaculture en mer dans les secteurs s'y prêtant (notamment entre Pte de Trévignon et la Laïta) ; culture des algues dans les secteurs s'y prêtant, notamment entre Penmarc'h et les Glénans, en lien avec les activités de pêche (alternance saisonnière, alimentation des nourricières, ...) ; mytiliculture en mer ; ostréiculture dans les estuaires s'y prêtant (Odet, Pont-L'Abbé, Belon, Goyen, ...).

Simultanément, la valorisation par le territoire de ses ressources maritimes, en même temps que les politiques volontaristes menée dans le domaine de l'énergie ont conduit au *développement de différents modes de production d'énergies d'origine marine*, qui contribuent à l'affirmation de la maritimité de la Cornouaille : éoliennes off-shore, génératrices houlo-motrices, hydroliennes, ...

- Une culture maritime en renouvellement continu :

En 2030, la Cornouaille est parvenue à mettre en place une véritable organisation collective, permettant notamment de renouveler sa culture maritime et de faciliter le traitement des questions associées au partage des usages du littoral. Le croisement des approches entre ses différents acteurs est largement recherché et pratiqué dans différents contextes :

- un processus de concertation permanent est conduit pour gérer les ressources communes de premier plan que constituent la mer de Cornouaille et son littoral, dans le cadre d'un processus de *gestion intégrée des zones côtières (GIZC)* ;

- le croisement des usages en mer, sur l'estran et à terre a conduit à une évolution des cultures, illustrée notamment par le *développement de compétences mixtes au sein du monde de la pêche*, permettant l'alternance ou la combinaison de certaines activités entre la pêche en mer et des activités d'estran ou à terre (culture des algues, en lien avec l'alimentation des nourricières, élevage de naissin à terre pour certaines espèces de poissons ou de crustacés, ...). La Cornouaille a été pionnière pour contribuer à faire lever, sur ce plan, les facteurs de cloisonnements liés aux statuts et aux régimes de protection ou d'immatriculation des professionnels ;

- cette culture d'appréhension concrète d'un milieu maritime global, patrimoine commun de la Cornouaille et marqueur profond de son identité, est intensément relayée par une *implication du grand public et par une éducation donnée aux jeunes dans ce sens*, que ce soit au travers des efforts faits pour promouvoir les loisirs liés à la mer et à son littoral, ou pour former à la pratique des milieux, à la compréhension de leur fonctionnement et à la connaissance de leurs ressources, ou encore pour présenter et promouvoir l'ensemble des activités et des métiers liés à la mer et aux diverses filières qui s'y rattachent, et inscrire au cœur de ces apprentissages une transmission des savoirs, des gestes et du sens enracinés dans l'histoire d'un tissu humain et de ses rapports au territoire.

Une Cornouaille inspiratrice et de caractère

- Une qualité des milieux naturels et des ressources en eau qui parlent pour la Cornouaille :

De 2015 à 2030, en cohérence avec son positionnement général, la Cornouaille se mobilise fortement autour des thèmes environnementaux, et elle dispose d'une image favorable en ce qui concerne la qualité de ses milieux naturels, et singulièrement la qualité de ses eaux (eaux de ruissellement, eaux littorales, eau potable).

Des actions à spectre large sont menées sur les questions environnementales, notamment sur la qualité de l'eau et l'accès à la ressource : poursuite des actions d'abaissement progressif des pollutions d'origine agricole dont les résultats sont attestés par l'amélioration des divers paramètres faisant l'objet d'un suivi sanitaire, comme dans le reste de la Bretagne ; mouvement d'abaissement de long-terme des pollutions d'origine urbaine : phytosanitaires, phosphates ; actions collectives tendant à la protection renforcée des aires de captage d'eau potable, en travaillant fortement avec les agriculteurs sur les pratiques agricoles alentour ; protection du bocage, compte tenu de son rôle dans la gestion des transferts de pollution ; interconnexion et sécurisation quantitative des réseaux d'approvisionnement en eau potable, notamment pour les besoins littoraux.

Ces politiques objectives ne traitent toutefois que partiellement la question de l'image de la qualité des milieux naturels du territoire, car certaines données se présentent comme ambivalentes :

- d'une part, l'extension progressive du champ des paramètres faisant l'objet d'un suivi sanitaire réactive périodiquement, comme partout en France, de nouveaux sujets de préoccupation pour l'opinion publique et de travail pour les acteurs locaux, et, d'autre part, les eaux littorales demeurent concernées par la présence épisodique ou chronique d'algues vertes.

- d'autre part, et dans le sens contraire, la présence en Cornouaille d'activités de productions marines telles que la culture des algues, l'ostréiculture ou la mytiliculture, attestent de la grande qualité des eaux littorales.

Compte tenu de ces éléments et de la rémanence de très long-terme de certains facteurs de pollution (les phosphates, par exemple), *les acteurs de Cornouaille sont conscients de la nécessité de mener une action continue portant sur l'image de la qualité environnementale du territoire, au-delà des politiques objectives visant à garantir un bon fonctionnement des milieux naturels.* Les élus, les entreprises et les organismes professionnels sont ainsi engagés collectivement et de manière construite, dans une action permanente d'éducation et d'information du public autour des actions menées, des enjeux, des contraintes et des résultats, notamment en ce qui concerne la qualité des eaux de surface.

- Des paysages et des sites à grande échelle et visibles de loin :

Dans la période 2015-2030, la promotion de la qualité des paysages du territoire s'est appuyée sur un ensemble d'actions fortement structurantes :

- développement d'un maillage de cheminements et de parcours de randonnée (pédestre et à vélo) construit autour de la mise en relation des ressources patrimoniales et paysagères (circuits d'interprétation, animations, ...)

- gestion des sites sensibles du littoral, par délégation et en concertation avec le Conservatoire du littoral ;
- forte implication dans la gestion du Parc naturel marin d'Iroise ;
- maîtrise de la surfréquentation nautique de sites de premier plan (Odet, Glénans, ...), ...

De façon plus globale, la Cornouaille a su rendre très visible la grande qualité de ses paysages, notamment caractérisés par un linéaire côtier parmi les plus préservés en Bretagne. Au-delà de la promotion des grands sites, *la mise en valeur des baies, rias et caps de Cornouaille en en croisant les dimensions naturelles, patrimoniales et mythiques, a permis de conférer à l'ensemble un caractère unique*, qui s'est traduit par la représentation du territoire au sein du « Club des plus belles baies du monde », au titre des baies de Douarnenez et d'Audierne. En 2030, le caractère exceptionnel de cet ensemble est donc désormais mieux connu à l'échelle internationale, ce qui permet de conférer aux atouts paysagers de la Cornouaille une profondeur unique et très fortement différenciante, en même temps que fédératrice et valorisante pour la population du territoire.

- Une Cornouaille « à l'aise en Breizh » :

En 2030, le territoire est parvenu à mettre en accord la façon dont il assume son identité bretonne et la place qu'il réserve à son expression, avec le rôle éminemment moteur que joue historiquement la Cornouaille dans l'élaboration des représentations (plus ou moins justes) que le grand public se fait de la Bretagne. En 2030, a ainsi disparu le décalage qui existait entre la discrétion de l'identité bretonne de la Cornouaille de 2015, et le rayonnement de la Cornouaille du Barzhaz Breizh, de Per Jakez Helias, de Jean-Marie Déguignet, de la coiffe bigoudenne d'« A l'aise Breizh », ou encore des « bretonnismes », ...

La Cornouaille a profondément intégré que sa capacité à exister est directement corrélée à son aptitude à se différencier, et que son ressort identitaire la désigne très spontanément pour émerger au sein d'une image bretonne qui, en 2030 comme en 2015, demeure perçue positivement, en même temps que visible en France comme à l'étranger.

En 2030, *la Cornouaille se présente ainsi comme un territoire riche de « pratiques » culturelles diversifiées (et pas seulement d'actes de « consommation » culturelle), dont une part significative prend ses racines dans la culture populaire*, et elle continue à se distinguer comme l'un des principaux terroirs bretons de création, de coopération et de renouvellement de l'inspiration, notamment au plan musical, contribuant de la sorte au prestige et à la notoriété réelle conservée par la musique bretonne au sein des musiques du monde, tout particulièrement à l'étranger.

Dans ce contexte, en 2030, *la langue bretonne*, encore enseignée et rendue visible dans la sphère publique par des politiques locales volontaristes (place dans les événements, visibilité publique, présence dans les médias, couverture des besoins en enseignement, ...) demeure un objet de création (littérature, théâtre, cinéma, musique, media numériques,...) dont l'influence continue à rayonner au-delà du milieu de ses locuteurs, en même temps qu'elle reste un instrument d'échanges dans la vie courante pour une petite partie de la population.

- La Cornouaille, de l'inspiration à l'innovation :

Dans la période 2015-2030, la Cornouaille a su fortement remettre en valeur les composantes fortes de son identité qui sont en relation avec l'imaginaire et la création, et les mettre en synergie avec sa personnalité de territoire innovant immergé dans le monde contemporain.

Elle s'est appuyée, pour ce faire, sur divers aspects de son histoire, mis en valeur dans différents contextes où le tourisme a joué un rôle de révélateur :

- « lecture du territoire et de ses lieux », à partir de la riche matière mythique, historique et patrimoniale présente partout en Cornouaille, menacée, sans ce travail de médiation, de devenir illisible pour les générations à venir et indicible pour les témoins encore présents ;

- valorisation d'une Cornouaille « de lumière et de couleurs », source d'inspiration unique pour plusieurs générations de peintres d'envergure mondiale, pour une faïence de grande notoriété, ou encore pour les acteurs contemporains de la mode ou du design présents en Cornouaille, et qui s'inscrivent dans la tradition du pays de Bretagne présentant les costumes traditionnels les plus colorés.

La Cornouaille a ainsi contribué, par ce travail sur l'immatériel, à préserver et à stimuler les ambiances de créativité propres à renouveler, en 2030, la prédisposition naturelle du territoire à susciter l'acte d'entreprise et l'innovation, dans la lignée des Bolloré, Armor Lux, Henriot, Henaff, Chancerelle, Capitaine Cook, Cotten, Piriou, Bigard, ... Le territoire a pu s'appuyer dans cette démarche sur les ressources apportées par son pôle de formation dans le domaine du tourisme et du patrimoine.

Une Cornouaille stimulante et saine

- Une Cornouaille bien dans son assiette :

En 2030, la Cornouaille s'impose comme un territoire producteur d'aliments sains et de qualité, en lien notamment avec la pêche et les autres produits de la mer. Profitant d'une certaine rupture dans les modes alimentaires favorable aux ressources tirées de la mer, la Cornouaille a su proposer au marché de nouveaux produits simples et attirants, bénéficiant d'une réputation d'excellence, qui lui ont permis d'associer son image à ce renouvellement.

- Une Cornouaille de bien-être naturel :

En 2030, la Cornouaille a également su tirer parti de son image de territoire façonné par les éléments naturels, et, à l'instar de l'Irlande des années 60 et 70, faire un atout du vent, des randonnées sous la pluie et de la rudesse de la mer, sources de renouvellement et de régénération permanente au regard des frustrations d'un mode urbain en recherche d'équilibre et de contrepoints.

La Cornouaille de 2030 a su, autour de cette perception, articuler une *stratégie de développement économique sur l'axe santé-bien-être*, dont les acteurs du territoire ont méthodiquement mis en phase diverses facettes complémentaires :

- des ressources autour des loisirs, tournées vers les habitants du territoire, les visiteurs ainsi que les résidents occasionnels ou les bi-résidents : les randonnées, la pêche à pied, les sports nautiques, le golf, ...

- des ressources en lien avec la santé : réseau des acteurs de santé, valorisation du système hospitalier de Cornouaille et des compétences qu'il détient, prévention de la dépendance, domotique et télé-santé, thalassothérapie, ...

- une mise en valeur méticuleuse du thème de la propreté du territoire, en s'appuyant sur un travail mené avec les communes, en lien avec la population et en s'appuyant sur l'éducation.

- Une Cornouaille sûre :

La Cornouaille de 2030 a également su tirer parti du maintien de la cohésion relative de son tissu social pour être en mesure de faire valoir son caractère de « territoire sûr », offrant un *cadre où les biens et les personnes sont respectés, et où cette réalité s'inscrit dans un contexte où la qualité des relations interpersonnelles se traduisent par des solidarités de proximité toujours vivantes et par une vie associative très riche*, support à des valeurs partagées d'engagement et de responsabilité.

La construction d'une destination touristique

Dans la Cornouaille de 2030, le tourisme, au-delà de sa place strictement économique (dont les performances continuent, du reste, à présenter une certaine dépendance aux aléas climatiques), assume plus fondamentalement encore une fonction transverse dans la « composition » de l'image du territoire à destination des visiteurs mais aussi des habitants et des résidents non permanents.

C'est d'abord un levier de développement interne, qui nécessite de faire l'effort de « raconter » la Cornouaille sous divers angles, de construire une trame lisible pour ses projets, et de proposer à la population un support pour adhérer aux dynamiques du territoire et aux acteurs locaux un cadre pour y trouver leur place.

C'est également un levier de qualification externe de la Cornouaille, où le territoire mène au travers de la mise en oeuvre de ses projets une stratégie permanente de construction d'une destination lisible, en accompagnement de la démarche de promotion de la signature de la « Cornouaille bretonne ». Dans la période 2015-2030, la Cornouaille travaille sur son projet touristique en le considérant comme un processus construit, avec sa chaîne de fonctions et de valeur. Ce projet fait une plus large place que dans le passé à la recherche de flux marchands, en lien avec l'économie hôtelière et les services associés, générateurs d'emplois en nombre plus important que le tourisme résidentiel (assis principalement sur les résidences secondaires) et moindrement consommateur de ressources foncières.

- Une destination en réseaux :

En 2030, la promotion de l'image du territoire sur des thèmes transverses très fédérateurs, prend appui sur *une offre de produits, d'événementiels et d'animations articulés entre eux et qui mettent en valeur des ressources très réparties, de nature à permettre une irrigation authentique et en profondeur de chaque secteur du territoire. Les acteurs du tourisme en Cornouaille fonctionnent en réseau selon une logique de prescriptions croisées, où on recherche collectivement à élargir le rayonnement des visiteurs à partir des points d'attraction principaux (Quimper, Locronan, Concarneau, la pointe du Raz, Pont-Aven).* Un soin particulier a été apporté à la signalétique et aux outils d'interprétation et de révélation du territoire, de même qu'aux outils numériques territoriaux (promotion, commercialisation, information, conseil et prescription, ...) élaborés sous impulsion publique, qui ont fait l'objet d'une architecture commune à l'ensemble des intervenants, et qui ont été mis à disposition notamment des opérateurs privés.

Sur la base d'une compétence tourisme assurée partout sur le territoire au niveau intercommunal, *un Office de pôle a été créé à l'échelle de la Cornouaille*, et il porte la stratégie de la destination. Il met en valeur les différents facteurs d'attractivité du territoire, au travers de l'ensemble des produits proposés, en vue de vendre et de promouvoir la destination Cornouaille et ses points forts ; il assure l'ingénierie et le support aux projets ; il met en œuvre les divers outils transverses nécessaires (e et m-tourisme, mobilités touristiques, formation et animation du réseau des antennes locales, animation du réseau des opérateurs, y compris les non professionnels : gîtes, chambres d'hôtes, ..). La Cornouaille a été un territoire précurseur en Bretagne pour rendre totalement transparente pour les touristes la renonciation à l'utilisation de leur voiture personnelle au cours de leurs séjours.

- Une Cornouaille qui accueille :

La Cornouaille touristique de 2030 s'est mise à la disposition de clientèles autonomes et actives dans leurs loisirs en même temps qu'en attente de la fourniture de ressources clés en mains pour organiser leurs séjours à partir d'une variété d'offres et de propositions à la carte. Le territoire a su construire cette diversité, tout en s'appuyant sur les axes fondamentaux à partir desquels il a choisi de se différencier et d'affirmer son identité : produits nature, produits locaux, événementiels dont la variété et la richesse sont rendues plus lisibles et plus visibles, ...

Le territoire a également construit « la Cornouaille des congrès », et est parvenu à se positionner avec succès dans le tourisme d'affaires, qui contribue à le révéler à d'autres clientèles extérieures, promptes à revenir pour des séjours familiaux, voire à identifier le territoire comme lieu d'implantation potentiel d'une future activité économique. A cet égard, une forte coordination de la gestion des équipements a permis de se positionner, à l'échelle de la Cornouaille, de façon mixte :

- sur les segments des grandes conventions d'affaires ou des petits congrès (100 à 150 personnes), en s'appuyant sur le Centre des congrès de Quimper, en lien avec les secteurs du territoire disposant d'une offre d'hôtellerie haut de gamme (Fouesnant, Concarneau, Douarnenez, ...) ;

- en même temps que sur celui des petits séminaires d'entreprises (moins de 100 personnes), en s'appuyant, pour ce dernier segment, sur un maillage d'établissements hôteliers répartis sur le territoire, particulièrement sur le littoral.

A l'image de l'Irlande, *l'implication de la population dans l'accueil des visiteurs est recherchée*, et elle fait l'objet d'un travail construit d'animation du réseau et des outils mis à disposition par les collectivités publiques. Ce travail contribue à la qualité de l'animation résidentielle du territoire, pour les habitants permanents ainsi que pour les résidents occasionnels, dont la contribution stable aux flux touristiques du territoire est ainsi recherchée.

- Une Cornouaille qui s'équipe :

Parallèlement à l'effort d'organisation mené en vue de construire la destination touristique de la Cornouaille bretonne, *les collectivités du territoire ont contribué à impulser un effort d'équipement, autour de certaines grandes infrastructures indispensables pour adosser au tourisme les flux marchands que le territoire cherche à dégager : golfs, établissements de thalassothérapie, en lien avec une montée en gamme progressive de l'hôtellerie, ...*

Au total, en 2030, la Cornouaille est parvenue à tirer parti des flux touristiques induits par la liaison BGV, tout en différenciant assez nettement son image, et, par suite, son rayonnement, de celle des territoires littoraux bretons avoisinants.

Un territoire d'énergies

Dans le scénario de référence, la Cornouaille entend agir sur son environnement : chaque composante du territoire se mobilise selon ses atouts et ses spécificités et dans le cadre d'un maillage réparti : c'est une fédération d'énergies, une Cornouaille maillée :

- où on ne recherche pas en soi à faire grossir l'agglomération de Quimper,
- où, alors que les différents bassins de vie tendent à devenir plus petits et plus autonomes, au fur et à mesure de la progression de leur équipement, l'emploi constitue un facteur structurant majeur du maillage du territoire, et où on recherche sa répartition bien au-delà du bassin d'emploi quimpérois, dans les autres bassins du territoire,
- où la Cornouaille valorise au compte commun la capacité de certaines de ses composantes à capter les dynamiques externes périphériques à son territoire : le pays de Quimperlé qui travaille avec Lorient-Vannes-Auray, et le pays de Châteaulin avec ses voisins des pays de Brest-Morlaix, notamment autour de la valorisation du carrefour RN 164-165,
- où la Cornouaille tire parti de son caractère de territoire littoral pour valoriser au mieux les synergies entre les divers aspects productifs et présentsiels de son économie (2).

Une force motrice productive assise sur les activités primaires et sur l'alimentaire

- *L'agriculture :*

En 2030, dans un contexte où les politiques urbaines se présentent très affirmées, les différentes facettes sectorielles du développement sont conduites de manière très intégrée, et les collectivités du territoire apportent un fort soutien à l'agriculture, en même temps que l'accent est mis sur la contribution des villes à la maîtrise des enjeux environnementaux.

L'élevage bovin se maintient sur l'essentiel du territoire en Cornouaille, comme dans la majeure partie de la Bretagne, sur fond d'une agriculture forte respectant les équilibres environnementaux, qui continue à produire pour le reste du monde, dans un contexte de besoins alimentaires renouvelés à l'échelle planétaire. Par suite, le maillage bocager du territoire s'est maintenu.

(2) Les activités productives nécessitent, en effet, pour se développer, un bassin de main-d'œuvre dont la présence est liée à l'existence d'activités présentesiels porteuses de services à la population. Symétriquement, les activités présentesiels ne peuvent réellement bénéficier de la masse critique de population dont elles ont besoin pour se développer qu'au sein des plus grandes centralités urbaines, ce qui joue mécaniquement dans le sens de la concentration des flux (les flux se concentrent le plus naturellement là où ils ont déjà atteint un certain niveau de densité). Seule la présence d'emplois productifs, qui ne tire pas nécessairement parti d'une concentration démographique urbaine, est de nature à jouer dans le sens d'une certaine répartition des flux démographiques, et donc des emplois présentesiels autrement que selon une logique de pure concentration. Simultanément, les flux productifs échappent plus nettement à la fragilité liée aux perspectives incertaines d'évolution des revenus de transfert par rapport aux revenus d'activité au cours de la période 2015-2030. Enfin, les flux productifs sont de nature à permettre la répartition la plus large d'emplois de qualification intermédiaire, en complément d'emplois tertiaires présentesiels plus facilement segmentés entre emplois supérieurs en nombre limité et emplois plus nombreux mais de plus faible qualification.

L'agriculture poursuit son évolution vers la concentration et vers des modes plus extensifs, mais avec la présence plus importante de formes diversifiées, faisant une plus large part aux circuits courts à valeur ajoutée. *Des politiques publiques* d'aide à l'accès au foncier agricole pour les installations sont mises en œuvre par les collectivités de Cornouaille, ainsi que d'aide aux investissements dans des outils de transformation et de commercialisation, de même que dans des procédés permettant d'agir dans le sens d'une réduction des coûts énergétiques dans le bilan des exploitations (production d'énergies de caractère renouvelable : filière bois-énergie, bio-méthanisation, solaire photo-voltaïque, co-génération, ...).

Au-delà des actions menées sur les questions environnementales, *les élus des collectivités territoriales se montrent solidaires des agriculteurs* dans les efforts menés, au cours de la période 2015-2030, pour adapter le modèle agricole. Avec les entreprises et les socio-professionnels, ils mettent en place une organisation collective visant à gérer efficacement les situations de communication de crise sur la qualité des eaux de surface. Cette organisation « réactive » vient compléter l'action permanente d'éducation et d'information menée auprès du public autour des actions mises en œuvre, au regard des enjeux environnementaux.

- La force motrice de l'alimentaire :

En 2030, les activités alimentaires continuent de représenter une base productive directe (activités primaires, industries agro-alimentaires) et indirecte (mécanique, packaging, logistique, services aux entreprises, ...) très importante pour la Cornouaille.

Elles sont placées au cœur des politiques économiques sectorielles des collectivités, sur le fondement de deux approches complémentaires :

- d'une part, *une contribution des collectivités publiques et de leurs partenaires institutionnels à l'animation des réseaux des entreprises et des acteurs de l'innovation et de la formation* relevant des secteurs concernés (notamment autour des pôles de compétitivité, comme Valorial, Vegepolys, et Pôle mer, et autour des clusters, comme Breizpack) ;

- d'autre part, *la recherche d'une image tous publics affirmée du pôle alimentaire de Cornouaille*, en lien avec l'identité d'un territoire producteur d'aliments sains et de qualité bénéficiant d'une réputation d'excellence.

Par ailleurs, la Cornouaille conserve, en 2030, la présence d'un tissu endogène industriel diversifié, historiquement lié aux filières alimentaires (équipements mécaniques, emballage, nautisme), ou issu d'autres diversifications (papier, textile), ou encore résultant de développements plus récents, sous l'impulsion des actions de décentralisation menées au cours des trente glorieuses (électronique, sous-traitance automobile).

Les collectivités publiques s'intéressent à ce tissu au travers des *actions générales* qu'elles mènent ou coordonnent et qui influent sur l'environnement général dans lequel les entreprises inscrivent leur activité, mais également au travers des politiques sectorielles qu'elles peuvent être amenées à faire valoir, en prenant appui sur la *commande publique*.

Une stratégie d'impulsion publique autour des secteurs-clés de l'économie

- Un territoire qui produit et stocke son énergie :

De 2015 à 2030, la Cornouaille a conduit des politiques de rupture dans le domaine de l'énergie :

- d'une part, des politiques volontaristes ont été conduites autour des *énergies renouvelables* : éoliennes off-shore, génératrices houlo-motrices, hydroliennes, méthanisation, géothermie et photovoltaïque. Elle a développé un petit cluster dans ce domaine, en s'appuyant sur les entreprises qui se sont inscrites dans ce mouvement et sur les infrastructures qu'elle a mises en place : pépinière énergie, Irtec, ... Le territoire a mis en place l'environnement d'accueil du projet du Groupe Bolloré, travaillant à l'accompagner au plus près des besoins de l'entreprise ;

- d'autre part, la Cornouaille a conduit des *politiques de rupture dans le domaine de la maîtrise de la consommation d'énergie* et a identifié des compétences multichamps sur ce sujet au sein de ses collectivités (énergie dans le BTP, l'assainissement, les mobilités, ...). Le territoire a impulsé la formation d'un pôle de compétences reconnu dans le domaine du BTP, dont le développement a pu s'adosser à des politiques publiques menées en lien avec la maîtrise de l'énergie et méthodiquement conduites au sein des parcs immobiliers des collectivités, du parc HLM, des grands équipements pour le public, ... Une attention particulière est apportée à la question de la précarité énergétique.

- Un pôle de compétences BTP :

Le secteur du BTP a connu un développement important en Cornouaille, porté, de 2015 à 2030, par un *courant d'innovation significatif issu des politiques des collectivités en matière de maîtrise de l'énergie dans le bâtiment et de développement des technologies "d'immeubles intelligents"* : les stratégies territoriales convergentes des collectivités croisées avec le développement de comportements plus collectifs au sein du tissu d'entreprises ont facilité le développement d'un noyau d'entreprises dans le secteur domotique, qui a tiré parti des politiques publiques territoriales conduites autour du thème de la santé et du bien-être.

- Un pôle d'économie de la santé :

De 2015 à 2030, le territoire a poursuivi une *stratégie de mise en place d'une offre de services diversifiés à destination de différents publics solvables présents sur le territoire*, en tant que résidents occasionnels ou permanents ou en tant que visiteurs, dans le domaine de la santé et du bien-être.

Cette stratégie s'inscrit dans une perspective de développement général et économique du territoire en lien notamment avec un axe de positionnement touristique et identitaire autour du thème de la santé et du bien-être.

Mais elle a également répondu à *l'objectif de dégager les ressources complémentaires nécessaires pour contribuer au maintien de la qualité des politiques publiques de santé et d'aide à la personne tournées vers la population de Cornouaille*, dont le financement a significativement souffert de la contraction des budgets publics sociaux au cours de la même période.

Le territoire a ainsi pu fortement investir dans la mise en place d'un réseau de santé, qui a permis le maintien d'un maillage réparti de professionnels accessible à l'ensemble de la population du territoire. Le fonctionnement de ce réseau s'inscrit notamment dans une politique de prévention de la dépendance associée aux politiques d'urbanisme menées par ailleurs (logements adaptés, équipements renforcés des polarités en infrastructures et services spécifiques,), dans un contexte de vieillissement prononcé d'une partie de la population

Cette offre, qui s'appuie notamment sur la qualité de l'armature hospitalière du territoire (Quimper, Concarneau, Quimperlé, Pont-L'Abbé, Douarnenez) couvre un large champ de services présentiels (santé et services hospitaliers, bien-être et beauté, soins à la personne, loisirs, ...) mais également d'activités productives à forte valeur ajoutée qui se sont développées sur le territoire (industrie de l'appareillage, services techniques liés à la domotique et à la télé-santé, aliment-santé, ..).

- Une carte tertiaire productive :

S'appuyant sur les atouts résidentiels du territoire, les collectivités territoriales ont favorisé, au cours de la période 2015-2030, *l'installation d'acteurs économiques tournés vers le numérique, avec l'accueil d'activités légères qui lui sont liées*. La Cornouaille s'est activement positionnée comme un territoire d'accueil du travail à distance et collaboratif, notamment au travers de l'équipement en infrastructures de services spécifiques : tiers-lieux, cantine numérique, pépinière numérique, ressources de vidéo-conférence... Les collectivités ont également veillé à ce que les normes d'urbanisme ne compliquent pas l'émergence d'activités à domicile développées par des acteurs économiques venus résider sur le territoire.

Par ailleurs, *la Cornouaille a investi pour encourager et accompagner le développement des usages collaboratifs des TIC dans le domaine des services à la population* : création d'un portail territorial avec une offre étendue de télé-services transactionnels à destination de la population et de mini-sites pour les acteurs locaux (en lien avec les écoles, la petite enfance, les équipements sportifs et de loisirs, la culture, les démarches administratives, l'emploi et la formation, la santé, les déplacements, ...). Cet encouragement au développement des usages numériques, au-delà des seules infrastructures, a également favorisé l'émergence d'acteurs indépendants sur les applicatifs et solutions numériques (créatifs, prestataires, commerce en ligne, consultants, ..).

Une synergie des acteurs autour de l'emploi et du tissu économique

- Une stratégie de développement économique réparti :

De 2015 à 2030, les actions menées en Cornouaille en vue de favoriser la création d'emplois par les entreprises ont également intégré comme contrainte centrale la *volonté d'irriguer en activités les secteurs autres que le seul bassin d'emplois de Quimper*.

A cet effet, les collectivités ont intégré leurs politiques de développement économique au sein d'un *Schéma de développement économique unique*, avec une gestion commune des infrastructures et services aux entreprises ainsi que des équipes en charge de l'accompagnement du tissu économique local.

Si une part importante des flux économiques a continué à se diriger spontanément vers l'agglomération de Quimper, la création d'emploi dans le secteur productif, et, par suite, dans la sphère présentielle, a retrouvé une distribution mieux répartie au plan territorial : la mise en commun des outils de développement et d'animation économique adossée à des ressources mutualisées, a permis de mettre en œuvre une stratégie de valorisation des atouts des différentes parties du territoire en même temps que de présenter et de promouvoir un catalogue d'offres lisibles, différenciées par leur diversité et par leur qualité. Une charte de qualité commune permet de décliner de manière cohérente une approche cornouaillaise des services offerts aux entreprises, et de définir les niveaux d'équipements pertinents en fonction des destinations des parcs d'activités, notamment en ce qui concerne leur alimentation en fibre optique.

- Un accompagnement dans l'animation du tissu économique :

Les élus des collectivités publiques ne créent pas l'emploi : ils ne peuvent que travailler à proposer un environnement local de travail aussi favorable que possible à l'activité des entreprises, et pour ce faire, travailler en symbiose étroite avec le tissu existant ou endogène, à l'origine de près de 80% de la création d'emplois sur le territoire.

Dans la période 2015-2030, les collectivités et les partenaires de l'emploi-formation ont intensément travaillé au développement de relations proches et efficaces entre les acteurs publics et les entreprises, et ils ont mis en place des outils d'accompagnement de proximité du tissu économique local, coordonnés, à l'échelle de la Cornouaille, entre les différents acteurs et niveaux d'intervention (services économiques des intercommunalités, organismes consulaires, Technopole, QCD, ...).

Les collectivités ont ainsi acquis une vision tournées vers l'emploi, au-delà des seules infrastructures économiques, et développé une culture de présence auprès des entreprises, et de services au plus proche de leurs besoins, y compris les plus immédiats et les plus concrets, à commencer par une très grande réactivité dans l'identification et dans la mise à disposition de locaux économiques vacants sur l'ensemble du territoire. En relais d'un fonctionnement intégré à l'échelle de la Cornouaille, la présence des élus de terrain au plus près des entreprises, notamment à l'échelon communal, est demeurée un point déterminant de l'organisation collective du territoire.

De façon symétrique, *les entreprises s'organisent plus collectivement, en impulsant des actions communes, parfois intersecteurs*, dans un contexte incertain autour des enjeux d'attractivité des métiers de l'industrie : actions de recrutement, actions de formation professionnelle complémentaire visant à améliorer l'employabilité de leur personnel, actions de communication vers le grand public et les familles, développement de marchés porteurs, notamment dans les secteurs d'excellence du territoire, ...

Le tissu productif, appuyé par les collectivités, a cherché à limiter les risques liés à l'éloignement géographique des grands marchés européens, en mettant en place un *système de mutualisation de la logistique routière de ses entreprises*, qui permet d'optimiser la qualité de la distribution des produits dans une logique d'éclatement des flux sur de petites quantités (distribution "many to many").

- Un support à la création et à la reprise d'entreprises :

Dans la période 2015-2030, en relais de infrastructures et services présents en Cornouaille (incubateur, pépinière, hôtels d'entreprises, ...), *la transmission des entreprises industrielles et artisanales fait l'objet de politiques territoriales très affirmées*, avec une coordination forte des acteurs (organes consulaires, organes de formation, unions patronales, ...) dans l'accompagnement des cédants mais également des repreneurs, sous le double angle de la formation et de l'accompagnement-conseil opérationnel.

Symétriquement, *des actions de long-terme sont menées par les acteurs publics et les entreprises en vue de sensibiliser les jeunes (scolaires, étudiants) à la création d'entreprise, ainsi que d'accompagner les projets*, sous le double angle de la formation et du conseil opérationnel

- D'une Cornouaille créative à une Cornouaille innovante :

Au cours de la période 2015-2030, la forte proximité créée avec les entreprises locales a permis aux collectivités publiques de prendre appui sur celles-ci pour conduire une *stratégie de renforcement des outils de formation et d'innovation sur le territoire* (développement d'une véritable culture de "professeurs-consultants", à même d'apporter un support opérationnel aux entreprises dans leurs projets d'innovation ; stratégie d'attraction d'enseignants sur des champs de compétences reconnus).

Le territoire a bénéficié de la fusion de l'UBS et de l'UBO pour développer la carte de ses formations supérieures, compte tenu de sa position devenue plus centrale dans le nouvel ensemble et de la mise en œuvre d'une organisation plus maillée, tenant compte, en partie, de l'acquis historique de l'UBS. Tirant notamment parti du programme de campus régional numérique, l'université de Quimper a pris position sur le créneau de l'université numérique et de la formation à distance et est parvenue, de la sorte, à élargir le spectre de ses enseignements.

Un territoire qui se rassemble

Dans le scénario de référence, la Cornouaille se rassemble pour s'organiser et pour se donner les moyens d'exister et de peser :

- elle se rassemble autour de l'accueil de nouveaux arrivants, dans le cadre des dynamiques résidentielles liées à l'attractivité littorale
- elle se rassemble autour du refus des segmentations sociales et territoriales
- elle se rassemble non autour d'une structure centrale unitaire ou verticale qui préexisterait, mais sur la base d'une organisation commune qui permette de donner vie à des ambitions collectives et d'apporter des ressources aux projets, tout en s'appuyant sur la capacité motrice de l'agglomération quimpéroise
- elle se rassemble en se donnant les moyens de peser dans l'ensemble breton, y compris pour agir, le cas échéant, sur les normes non justifiées et les pré-requis non débattus qu'on tendrait à vouloir lui imposer.

Dans cette démarche, *la Cornouaille ne se fédère pas seulement autour de projets d'équipements et d'infrastructures, mais aussi autour de la recherche d'un fonctionnement optimal en réseau et autour de la stimulation des flux*. Cette perspective l'amène notamment, au cours de la période 2015-2030, à développer les ressources d'ingénierie nécessaires à ses projets et à en valoriser l'emploi au plus près des besoins opérationnels du territoire, en synergie active avec les autres ressources existantes, notamment celles des entreprises et du tissu associatif.

Un urbanisme qui fédère

Dans la période 2015-2030, le territoire s'est retrouvé autour d'une vision partagée de ses perspectives d'accueil de flux résidentiels et économiques lui permettant notamment de renouveler sa population active, tout en répartissant ces flux de façon cohérente avec l'organisation maillée de la Cornouaille, et tout en fournissant aux différents types de collectivités, de la ville compacte à la commune rurale, des outils et des références d'organisation urbaine adaptés à leurs identités et à leurs rythmes de développement respectifs.

- Renouveau des modes constructifs adaptés aux contextes du territoire :

L'évolution du territoire au plan résidentiel, au cours de la période 2015-2030, s'est inscrite dans le cadre d'une vraie *stratégie de rupture avec les modes d'urbanisation antérieurs*, dans le sens d'une maîtrise de la consommation d'espace rendue nécessaire. Au-delà du respect des contraintes légales, cette stratégie s'est trouvée impulsée par la prise de conscience collective de la nécessité de se mobiliser autour d'un ensemble d'enjeux convergents :

- l'absolue nécessité de préserver des conditions fonctionnelles d'exercice pour les activités agricoles, à la source directe et indirecte d'une part déterminante de l'économie et des équilibres du territoire ;
- la préservation des atouts identitaires de la Cornouaille au regard des effets de long-terme d'une urbanisation extensive et banalisante ;
- le fort enjeu de maintien de la vitalité et de l'attractivité de bourgs et de villes confrontés, en début de période, à une perte de substance significative de leurs centres respectifs, que ce soit à l'échelle de plusieurs villes du territoire (Quimper, Douarnenez, Concarneau, Quimperlé, Châteaulin) ou à celle de bon nombre de ses bourgs.

Cette stratégie a conduit à recourir à des formes urbaines plus denses mettant en valeur les atouts d'un cadre de vie plus urbain, mais au sein d'un territoire où des ressources de grande qualité, notamment littorales, se trouvent à proximité immédiate.

Les communes rurales ont fait l'objet d'un accompagnement spécifique sur ce plan, en vue de les aider à identifier et à mettre en œuvre des solutions adaptées à leurs identités et contextes respectifs, notamment autour d'une nouvelle organisation des différents types d'espaces (espaces intime, commun et public, avec cheminements doux, espaces paysagers, stationnement).

Les bouleversements induits dans les habitudes antérieures en matière d'usages de l'espace résidentiel ont trouvé leur contrepartie dans les programmes réussis de *promotion de la qualité des nouvelles urbanisations*, notamment en termes de gestion des flux de proximité, ou d'organisation d'espaces communs et publics de nature à favoriser le lien social et des échanges plus conviviaux, ou de paysagement et de qualité environnementale du tissu bâti, ou encore de prise en compte des questions énergétiques.

- Revitalisation des centralités :

Au-delà des ressources offertes par la densification du tissu péri-urbain, une grande part de la croissance résidentielle s'est réalisée dans les différents cœurs de villes du territoire, du fait d'opérations de rénovation urbaine à grande échelle, mais également du fait de l'utilisation des capacités d'extension dont dispose le centre de Quimper.

Le secteur littoral urbain s'est également inscrit dans cette dynamique, qui va de pair avec une recherche de diversification de l'habitat, et il a bénéficié, de la sorte, d'un développement démographique modéré qui équilibre les tendances naturelles à son vieillissement.

Les bourgs ruraux ont bénéficié de l'opportunité de développer une offre résidentielle qui, bien que s'inscrivant dans une logique générale de gestion économe de l'espace, a pu aisément se différencier par rapport à l'offre urbaine relevant de modèles plus compacts. En 2030, les bourgs ruraux se développent à un rythme modéré, en fonction de leur densité en équipements et un peu en retrait par rapport aux dynamiques résidentielles intéressant les secteurs péri-urbains et les cœurs de villes.

Au total, l'utilisation, de manière concertée et répartie, de l'ensemble de la gamme des ressources urbaines et rurales valorisées au mieux, en termes de gestion économe de l'espace, a permis de gérer la capacité d'accueil de façon à répondre à la croissance de la population de la Cornouaille, sous le double effet de son développement naturel et de flux migratoires diversifiés déterminés par l'attractivité du territoire.

- Parcours résidentiels et mixités :

Cette politique urbaine s'est accompagnée, au cours de la période 2015-2030, d'une volonté de *maîtriser les effets de la pression foncière et de préserver les mixités générationnelles et sociales sur le territoire*, en s'appuyant sur les outils mutualisés permettant aux collectivités de s'assurer d'une maîtrise du foncier : les projets d'aménagement se réalisent majoritairement sous la forme d'opérations concertées, où les collectivités sont en mesure de faire valoir auprès des opérateurs des spécifications d'intérêt général relatives aux typologies de logement, à la part de locatif ou de logement aidé (en locatif et en accession à la propriété). A cet égard, la présence du logement social a fait l'objet d'un rééquilibrage entre les différents secteurs du territoire par rapport à la situation de relativement forte concentration localisée qui prévalait au cours de la période antérieure.

En 2030, la Cornouaille dispose *d'outils de mutualisation d'une stratégie foncière*, permettant aux collectivités de neutraliser les différences des contextes dans lesquels, selon leur localisation et la nature des opérations, elles sont amenées à intervenir dans la perspective de maîtriser les effets de la pression foncière. Ces outils viennent en complément des leviers apportés par l'établissement public foncier régional.

Le territoire a privilégié le vieillissement à domicile, en y adjoignant des *politiques urbaines d'organisation du parcours du vieillissement*, avec développement d'un habitat intermédiaire au sein des centralités bien équipées en services, et qui fonctionne en synergie avec la gestion du parc de logements des communes, le plus souvent plus petites, disposant d'un parc moins important de logements adaptés et davantage tourné vers les besoins des familles.

Le pilotage de ces parcours résidentiels a également conduit à favoriser l'habitat inter-générationnel, particulièrement autour des mixités jeunes-seniors, sur la base d'une diversification de l'offre, laissant une plus large part à des logements plus petits, davantage adaptés aux besoins à la fois des plus jeunes et des plus anciens, avec, dans certains cas, le développement de solutions de co-habitation ou de co-location.

- Stratégies collectives autour du commerce dans les centralités :

Dans le contexte de politiques urbaines tendant à stimuler les flux dans les centre-villes (rénovation urbaine et politique du logement, politiques foncières, restructuration du bâti patrimonial des centres historiques, ...), *des stratégies coopératives se sont organisées, au cours de la période 2015-2030 entre les acteurs du commerce, en vue de valoriser ensemble les différentes centralités et de développer leur pouvoir d'attraction* (animations collectives, recherche de visibilité commune).

S'appuyant sur les outils numériques territoriaux mis en place par les collectivités publiques, les commerces de centre-villes parviennent, à cet égard, à tirer parti du développement du e-commerce sur fond de stratégie de double visibilité (dans la ville et sur le web) et d'animations de villes et de vitrines virtuelles. Ils ont également bénéficié, de l'appui au renouvellement des flux commerciaux dans les centre-bourgs et centre-villes, du fait du développement des circuits courts et des produits de proximité à valeur ajoutée, porté à la fois par le renouvellement des modes de consommation et de distribution induits par le e-commerce et par les stratégies urbaines des collectivités.

Simultanément, une partie des équipements commerciaux présents sur la périphérie des agglomérations a évolué vers une fonction logistique, avec forte prise de position dans ce domaine d'acteurs individuels, mais aussi des acteurs de la GMS, qui développent une stratégie de positionnement de magasins franchisés dans les centre-villes, avec le risque de banalisation associé.

Cette tendance s'est toutefois trouvée tempérée par les effets du renouveau relatif du commerce de proximité diversifié au sein des centralités.

- Appui aux communes et aux intercommunalités :

Le développement d'une stratégie urbaine concertée complexe et multi-champs a nécessité, de la part des collectivités, un effort important de coordination de leurs politiques d'urbanisme, au cours de la période 2015-2030.

Les intercommunalités de Cornouaille se sont organisées pour *mutualiser l'ensemble des outils de nature à apporter aux élus de EPCI et des communes l'appui technique et financier nécessaire à la préparation et à la conduite de leurs opérations d'urbanisme* : en 2030, les outils d'ingénierie d'urbanisme portés en commun couvrent le champ de la programmation et de la spécification des projets, le champ de la conduite des opérations d'aménagement, celui de la préparation des documents normatifs et du portage d'une stratégie foncière, ainsi que celui de la planification des politiques du logement. En 2030, la Cornouaille est couverte par un Scot unique.

Des outils de mobilité qui connectent et qui irriguent

En 2030, la Cornouaille a su mettre en valeur des facteurs d'attractivité fortement différenciés et développer sur son territoire les flux résidentiels et économiques de nature à y affirmer des dynamiques de centralité relativisant fortement les effets de son positionnement géographique réputé périphérique par rapport aux grands centres urbains et économiques du cœur de l'Europe.

Cette stratégie de repositionnement des atouts de la Cornouaille au cœur de sa propre centralité s'est accompagnée d'un ensemble de politiques déterminées, au cours de la période 2015-2030, afin de connecter fortement la Cornouaille aux flux externes et de leur permettre d'irriguer l'ensemble de son territoire.

En 2030, sur le même modèle que celui qui a prévalu pour le désenclavement ferroviaire de St Malo, au début des années 2000, quelques unes des relations BGV se font de façon directe selon une séquence Paris-Rennes-Vannes-Quimper, et *elles ont bien permis, dans les esprits, de rapprocher Quimper à moins de trois heures de Paris.*

Sur cette base, la Cornouaille est concentrée sur une très forte priorité : celle de *valoriser les flux supplémentaires associés à cette relation performante, en permettant la desserte transports la plus efficace possible de son territoire* et en favorisant le report modal des flux « autosolistes » vers les diverses formes de transport collectif les plus adaptées, selon les cas (massifiés ou non).

- Mise en réseau du territoire avec la BGV :

En 2030, la desserte BGV a été complétée par une *desserte TER dense des localités placées sur les deux lignes Quimper-Brest et Quimper-Lorient*, contrepartie au caractère plus direct de la liaison LGV Lorient-Quimper, avec une mise à niveau des gares en capacité et en inter-modalité. Le pôle multimodal de Quimper occupe une place centrale dans ce dispositif, et il constitue un point d'éclatement et de rabattement majeur pour les flux de toute nature du territoire (flux domicile-travail, flux de loisirs et d'achats, flux touristiques). La mise à niveau de la ligne Quimper-Brest s'est accompagnée d'une forte valorisation du pôle multimodal de Châteaulin, qui joue un rôle structurant pour l'ensemble de son bassin, élargi aux bassins de vie de Pleyben et de Pont-de-Buis.

- L'irrigation du territoire en solutions de mobilités pour les secteurs diffus, péri-urbains et ruraux :

De façon complémentaire, le territoire a mis en place un *maillage de solutions permettant d'assurer la multimodalité tout en organisant la réponse aux besoins divers de mobilités diffuses* (domicile-travail, loisirs et vie quotidienne, tourisme, personnes à mobilité réduite et personnes âgées, ...). Les compétences transports des intercommunalités et des AOT urbaines sont coordonnées à l'échelle du territoire, qui a pu prendre une compétence d'AOT 2, avec mise en place de solutions innovantes, qui accompagnent une évolution des mentalités vers une consommation tournée vers l'usage des biens davantage que vers leur détention, particulièrement en ce qui concerne le rapport aux voitures automobiles: autopartage, covoiturage dynamique, implication des entreprises (PDE), ...

La mise en place de ces solutions innovantes a été rendue possible en configurant des services spécifiques accessibles par voie numérique, notamment à partir de plateformes mobiles (m-mobilité).

- Le maintien de la desserte aérienne :

En 2030, la plate-forme aéroportuaire de Quimper a été maintenue, *du fait des enjeux très fortement mis en avant par les entreprises de Cornouaille relatifs à leur besoin de bénéficier d'un bon niveau d'accès aux vols nationaux ainsi que de bonnes connexions vers l'international via Paris et Lyon.* A titre complémentaire, Brest puis Notre-Dame-des-Landes offrent une gamme plus large de vols vers l'Europe, ou à coût plus économique pour les flux résidentiels vers Paris ou vers d'autres destinations nationales.

Une Cornouaille proche et solidaire

- L'accueil et le maintien des jeunes :

Dans la période 2015-2030, *la Cornouaille s'est attachée à prendre en compte aussi complètement que possible les besoins des jeunes,* et la stratégie globale menée par le territoire, au cours de cette période, en a assez bien rendu compte :

- le parti d'urbanisation choisi offre des perspectives diversifiées de logement aux plus jeunes, notamment sur le littoral, mais également en zone urbaine ou rurale ;

- les politiques publiques sont fortement motrices en ce qui concerne l'accès des jeunes à l'emploi ; et les acteurs territoriaux tendent à proposer une organisation collective répondant plutôt efficacement aux besoins de proximité.

- diverses politiques conduites ou évolutions constatées sur le territoire ont ciblé plus ou moins directement les besoins de la jeunesse ou ont permis de les couvrir : actions de nature à faciliter la venue ou l'installation de jeunes en Cornouaille, développement des échanges non marchands, soutien au tissu associatif, accès aux ressources numériques, mobilités, politique de santé, ...

De façon générale, les effets des politiques transverse menées sur le territoire, au cours de la période 2015-2030, ont déterminé une bonne préservation du niveau de solidarités de proximité et de la qualité des ambiances humaines générales du territoire. La Cornouaille est progressivement devenue un territoire qui présente une réelle attractivité pour les jeunes et qui a appris à savoir les retenir ou les faire revenir. Ce facteur s'est inscrit dans l'identité générale de la Cornouaille, territoire sain et territoire d'énergies.

- La mise en réseau des offres culturelles :

Dans la perspective du maintien d'un maillage territorial équilibré, la Cornouaille, en 2030, s'est organisée pour *mettre en réseau ses offres culturelles, en privilégiant une approche de proximité, qui respecte les dynamiques locales.* Parallèlement, un équipement de très grande capacité destiné à de grands événements sportifs et culturels, a été mis en place à Brest en association avec la CUB, et est mutualisé avec elle.

- Le soutien au tissu associatif :

Dans la période 2015-2030, le territoire a constaté une tendance possible à un certain tassement du bénévolat sur fond de professionnalisation progressive de missions d'intérêt général exercées par les associations, dans le champ social (aide aux personnes en difficulté, transport solidaire, ..) mais aussi dans le champ culturel (bibliothèques, organisation de manifestations culturelles, ...). Une partie des missions antérieurement exercées par le tissu associatif bénévole présente un risque de basculement progressif en gestion publique.

En réponse à cette évolution, *les collectivités de Cornouaille ont réaffirmé leur attachement au maintien d'une culture associative forte sur le territoire, facteur d'intégration et de lien social ainsi que d'éducation à l'engagement dans des projets d'intérêt général.* Elles ont fortement investi sur le maintien d'un maillage de proximité et de solidarités, emblématique de l'identité territoriale, en aidant notamment le tissu associatif à se renouveler et à demeurer une force motrice des dynamiques locales : attention portée à soutenir les projets et les équipes, aide à l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires, reconnaissance du bénévolat, ...

L'organisation de certaines grandes manifestations puisant leurs racines dans la culture populaire du territoire ont pu connaître des évolutions et des ajustements dans leurs conditions d'organisation (Fêtes de Cornouaille, Troménie de Locronan, ...), mais elles demeurent, en 2030, l'expression d'un courant fort de mobilisation spontanée autour de valeurs partagées, et elles ont pu conserver l'ampleur et le rayonnement que permet seule la mobilisation bénévole qui les porte. Cet élan demeure une valeur forte du territoire ainsi qu'un de ses facteurs de différenciation.

- Les flux non marchands :

En 2030, *les modes de consommation sur le territoire sont marqués par un certain développement des échanges non marchands*, impliquant les populations urbaines aussi bien que vivant en environnement rural, et sur un spectre très large de champs divers, où, là encore, les outils territoriaux favorisent le développement tous publics des usages numériques : services de proximité, maintenance et réparation, produits de proximité, ... Les pratiques de troc se sont développées et elles ont donné lieu à la création sur le territoire d'un Système d'échanges locaux (SEL).

Ces tendances entrent en résonance avec une évolution générale des modes de consommation vers un renforcement des attentes autour d'un usage des biens non nécessairement associé à leur possession (pratiques de locations, de troc, de partage, d'échanges de services, ...), et ont trouvé une traduction directe dans plusieurs des politiques mises en oeuvre par les collectivités de Cornouaille : développement de l'autopartage, gestion dynamique des emplacements dans les ports de plaisance, ...

- Les usages numériques pour les services à la population :

Au cours de la période 2015-2030, *la Cornouaille a fortement investi pour encourager et accompagner le développement des usages collaboratifs des TIC dans le domaine des services à la population* : création d'un portail territorial avec une offre étendue de téléservices transactionnels à destination de la population et de mini-sites pour les acteurs locaux.

Ces usages viennent en complément des besoins professionnels pour lesquels le Schéma de développement économique a défini les niveaux d'équipement et de services apportés aux entreprises, mais aussi des besoins des actifs, *tout particulièrement en ce qui concerne la formation professionnelle, où le territoire s'est fortement positionné* en disposant de plusieurs points de formation à distance, au-delà des prestations spécifiques assurées dans le cadre de son université numérique. Le territoire s'est montré attentif à également maintenir un bon niveau de couverture par le téléphone cellulaire, pour tenir compte du développement des applications mobiles, notamment dans le domaine des mobilités et dans celui du tourisme.

De façon générale, en 2030, la Cornouaille se présente comme un territoire disposant d'une forte culture de pratiques numériques, notamment parmi ses élus.

- L'accès aux outils numériques et les lieux-ressources pour le grand-public :

En 2030, en dépit de la diffusion des supports d'échanges numériques (tablettes, ordinateurs portables ou fixes, ...) les collectivités du territoire ont veillé au maintien de la présence d'une offre répartie de lieux-ressources (type cyber-communes) *permettant l'accès de tous aux technologies numériques*. Pour faciliter le lien social et l'accès à ces ressources, des actions sont menées sur l'équipement des lieux publics et sur la médiation (personnes âgées, publics en difficultés, personnes isolées,...). Ces moyens participent à la fourniture de solutions d'accès aux ressources numériques pour les publics jeunes.

D'une communauté de destin à un territoire de destination

Au total, en 2030, la Cornouaille se présente bien fondamentalement comme une communauté de destin, qui n'est pas constituée autour d'une administration centrale unitaire et verticale, mais bien selon une inspiration de type fédéraliste, qui repose sur l'aptitude à s'organiser pour donner corps à des projets : « la gestion, c'est la communauté de communes, et la stratégie, c'est la Cornouaille ».

Cette organisation trouve sa légitimité externe dans sa capacité à créer de la centralité en Cornouaille sans se laisser rejeter aux marges de centralités plus lointaines. La Cornouaille de 2030 se présente comme un territoire qui a appris à peser, y compris par la remise en cause de normes qui lui seraient imposées, et sur lesquelles elle a trouvé l'occasion, au cours de la période, de s'exprimer nettement : dans les décisions structurantes impliquant les filières agricoles ; la conduite du plan, régional de déploiement des infrastructures de fibre numérique, avec la revendication qu'il soit donné priorité à l'ouest-Bretagne ; la programmation de voies nouvelles sur la liaison BGV ; la non taxation du trafic local sur 2*2 voies ; ou encore l'achèvement de la RN 164.

La Cornouaille de 2030 s'affirme comme un territoire de destination et non de périphérie, qui assume le potentiel qui est le sien, qui devient visible et identifié, et qui s'impose et qui pèse dans l'ensemble breton.

5. Questions diverses :

Participation à la SEM initiée par Quimper Communauté

Le projet porté par Quimper Communauté de constituer une SEM chargée d'impulser animations et tourisme d'affaire par l'organisation d'évènements et la gestion d'équipements se concrétise à présent.

Comme suite au rapport d'information du CA du 15 octobre et à la délibération du CA du 7 décembre retenant le principe d'une participation et désignant R. Le Goff comme représentant de Quimper Cornouaille Développement, la première rencontre entre les actionnaires s'est tenue le 25 janvier pour fixer les conditions de participation de chacun à la société en création.

Le capital social de 793.000 € réparti en 1.586 actions de 500 € sera souscrit par : Quimper Communauté pour 570.000 €, la CCI Quimper Cornouaille pour 100.000 €, le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel de Bretagne et la Caisse d'Épargne pour au total 120.000 €, enfin 1 représentant des hôteliers et Quimper Cornouaille Développement pour chacun 1.500 €. D'autres actionnaires comme la SAUR ou la Caisse des Dépôts et Consignations pourraient rejoindre le tour de table dans un second temps.

Le représentant de Quimper Cornouaille Développement sera appelé à participer à l'assemblée générale de la SEM en qualité d'actionnaire, et à assister au conseil d'administration en qualité de censeur, c'est-à-dire d'observateur à voix consultative chargé de rendre compte de ses observations à l'assemblée générale, les 12 sièges d'administrateurs étant réservés à Quimper Communauté (8) et aux actionnaires hors collectivités territoriales engagés pour une part plus significative du capital (4).

En conséquence, il est proposé au Conseil d'Administration :

- *D'approuver les conditions de participation de Quimper Cornouaille Développement à la SEM en création et la souscription de 3 actions pour un montant de 1.500 €;*
- *De confirmer la désignation de Roger Le Goff comme représentant au sein de la SEM et lui accorder la qualité de fondé de pouvoirs pour participer au nom de Quimper Cornouaille Développement à l'ensemble des formalités constitutives de la société (signature des statuts, souscription des actions...).*